

FIN D'ANNÉE 2019

Le président de la République s'adresse demain à la nation



Des parlementaires

Le parlement réuni en congrès recevra, ce 17 décembre, le président Denis Sassou N'Guesso, pour son message sur l'état de la nation. Il est possible que le chef de l'Etat dresse le bilan de l'année qui s'achève, dans ce qu'elle a eu comme performances et contreperformances, et se projette sur l'année 2020, charnière aux échéances électorales à venir.

Par-delà cette symbolique protocolaire indispensable à ce genre de tribune, c'est bien à l'ensemble des Congolais que Denis Sassou N'Guesso parlera. C'est pour cela que ce message est attendu par tous d'autant qu'il a lieu dans un contexte marqué par un certain nombre d'interrogations liées à la situation socioéconomique toujours difficile.

Page 3

DETTE INTÉRIEURE

Des modalités de paiement en examen



Les participants à la concertation/Adiac les deux parties ont choisi d'apurer la dette intérieure par des arrangements fiscaux

Lors des dernières négociations entre le gouvernement et les syndicats patronaux,

et sociaux ; en dépit de nombreuses réclamations subsistant sur les premiers résultats de l'audit des créances.

Si les syndicats patronaux se sont félicités de l'initiative du gouvernement d'ouvrir un dialogue avec les partenaires sociaux, nombreux d'entre eux critiquent certaines propositions des pouvoirs publics, notamment la décote de 20 à 22 % sur des titres payés à la banque.

Page 5

COOPÉRATION

La BAD octroie un appui financier de 187 millions d'euros au Congo

TRANSPORT AÉRIEN

Une liaison directe Brazzaville-Beijing à l'étude

Le vice-président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, Ji Bingxuan, vient d'effectuer un séjour en terre congolaise, au cours duquel il a annoncé la volonté des deux parties d'établir une ligne aérienne directe entre leurs capitales respectives. Ji Bingxuan a eu des entretiens avec le chef de l'Etat congolais et les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Il a appelé au renforcement des échanges entre la Chine et le Congo dans divers

domaines d'activités, à travers notamment l'initiative chinoise de « la Route de la soie ».

Page 4

SOUVENIR

Alfred Raoul à travers le théâtre

La vie du général Alfred Raoul (1938-1999) est retracée dans une représentation théâtrale intitulée « Des traces à la postérité », extraite du livre à paraître du colonel Cyr Patrick Morapenda. Cette pièce de théâtre a été interprétée, le 14 décembre,

à Brazzaville, en prélude au 81^e anniversaire de la naissance de cet officier supérieur des Forces armées congolaises dont la vie doit être un modèle pour les jeunes générations.

Page 2

EDITORIAL

Malgré tout

Page 2

ÉDITORIAL

Malgré tout!

Autant ne pas se voiler la face et dire ce qui doit l'être sans parti pris. En Algérie, la contestation populaire en cours depuis dix mois est bien profonde et même justifiée, si on écoute les arguments des manifestants. Chacun a pu néanmoins se rendre compte qu'en l'absence d'un meneur du moment nommément identifié, l'objectif qui consistait à démanteler l'ancien système tel qu'il s'est ramifié au fil des décennies, ne pouvait être facilement atteint.

L'autre réalité algérienne est bien cette élection présidentielle du 12 décembre, pour laquelle cinq candidats étaient en lice. Au final, l'un d'eux, Abdelmajid Tebboune, 74 ans, sans doute pas le moins lié à la nomenclatura honnie par les Algériens mais qui paraît avoir des arguments de renouveau à faire valoir, a été élu avec un suffrage somme toute respectable de 58, 15%.

On a entendu beaucoup de commentaires sur le taux de participation (39,83%) jugé faible, historiquement faible, a-t-on ajouté, comparé à ceux produits lors des précédentes consultations de l'ère démocratique dominée, cela va sans dire, par l'ancien président Abdelaziz Bouteflika et son parti, le Front de libération nationale. On voudrait presque s'accrocher à ces chiffres passés qui, bien qu'élevés, n'avaient pas bonne presse d'autant qu'on les disait frauduleux.

Mettons, malgré tout, que le nouveau président parvienne à s'installer, se mette au travail avec ceux et celles qui porteront avec lui le projet de renouveler en profondeur les us et coutumes politiques dans son pays, ne serait-il pas utile de lui laisser un peu de temps ? Nous savons l'Algérie confrontée à de nombreux défis comme tous les pays du monde, surtout comme tous les pays africains.

Ayant connu le pire des violences durant la décennie 1990, les Algériens rêvent désormais d'un Etat de droit qu'ils voudront continuer de bâtir de leurs propres mains. Pour cela, ils devraient garder la sagesse de voir leur pays se relever des pertes possiblement lourdes que le mouvement qui les a rassemblés, à juste titre, les dix derniers mois, ont pu causer à leur économie. Cela s'appelle être vigilant et tolérant.

Les Dépêches de Brazzaville

INONDATIONS

Quatre cents millions débloqués par le gouvernement pour soutenir les victimes

L'information a été donnée aux sénateurs par le Premier ministre, Clément Mouamba, le 13 décembre à Brazzaville, lors de la séance de questions orales au gouvernement avec débat.

Dans son intervention, Clément Mouamba a souligné que vu l'urgence et en dépit du manque de ressources, le gouvernement a pu débloquer quatre cents millions francs CFA pour soutenir les familles sinistrées, victimes des inondations dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette et de la Cuvette ouest.

Cette enveloppe mise à la disposition du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire lui a permis d'amorcer, depuis quelques jours, le ravitaillement des victimes en vivres, non vivres et produits pharmaceutiques, a indiqué le chef du gouvernement.

« L'idéal était de trouver six cents millions francs CFA supplémentaires pour soutenir toutes la population victime d'inondations. Au départ, on nous parlait de cinquante mille sinistrés, nous nous sommes rendu compte que nous sommes à plus de cent cinquante mille sinistrés. Je profite de l'occasion pour remercier les partenaires internationaux qui nous ont soutenus dans cette dure épreuve que Mossaka n'a plus connue depuis cinquante ans », a précisé le Premier ministre.

Combattre la cybercriminalité

Interpellé sur le phénomène de la cybercriminalité qui prend des proportions inquiétantes dans le pays et de par le monde ces derniers temps, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a souligné que le gouvernement s'attelle à donner une réponse idoine à ce fléau. C'est à ce titre, a-t-il dit, qu'a été créée en 2009 l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, une structure dont la mission est de lutter contre la cybercriminalité et d'autres infractions liées aux activités des postes et télécommunications. La première mission de cette direction, a-t-il laissé entendre, consiste à superviser, avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'identification de leurs abonnés afin de constituer un fichier fiable et bien maîtrisé. A ces opérateurs, a-t-il ajouté, il leur avait été commise la tâche de maîtriser les vendeurs et revendeurs de cartes Sim, ainsi que leurs points de vente.

« Le gouvernement pense que grâce à ce nouveau mode opératoire, l'on peut mettre hors d'état de nuire des arnaqueurs des fausses loteries.

En outre, les lois relatives à la lutte contre la cybercriminalité et la protection des données à caractère personnel ont été adoptées en vue de réprimer cette délinquance pour protéger la population », a rappelé Léon Juste Ibombo.

Il a, par ailleurs, informé qu'actuellement, au niveau des opérateurs de téléphonie mobile, il a été mis en place un mécanisme qui permet de bloquer systématiquement les cartes Sim utilisées par les arnaqueurs. A cet effet, un numéro vert 5050 a été mis à la disposition de la population pour dénoncer toutes formes d'arnaque constatées sur le réseau.

Pour sa part, parlant du projet pont-route-rail, le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, a déclaré que l'étude économique de ce projet a abouti à une faisabilité avec un taux de rentabilité interne de 18%, estimant que ce projet est rentable et contribuera à la relance de l'économie nationale.

« Ce projet créera un véritable point de rupture et va favoriser le développement du transport multiforme et placera notre pays dans son rang de pays de transit avec la zone de libre échange économique », a conclu Jean Jacques Bouya.

Maliche Mbou Eta
et Christ Bissila Pondo
(stagiaires)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-
mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FIN D'ANNÉE 2019

Le président de la République s'adresse à la nation mardi

Le parlement réuni en congrès recevra le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le 17 décembre, pour son message sur l'état de la nation. Il est possible que le président de la République dresse le bilan de l'année qui s'achève, dans ce qu'elle a eu comme performances et contreperformances, et se projette sur l'année 2020, charnière aux échéances électorales à venir.

Le président de la République s'adressera à la nation, mardi 17 décembre, à l'occasion d'une cérémonie solennelle au Palais des congrès. En face de lui se trouveront, en premier lieu, les députés et sénateurs dont le rituel est constitutionnellement dédié à travers les deux chambres du parlement qu'ils représentent, à savoir l'Assemblée nationale et le Sénat. Il y aura bien évidemment aussi les corps constitués nationaux et le corps diplomatique.

Par-delà cette symbolique protocolaire indispensable à ce genre de tribune, c'est bien à l'ensemble des Congolais que Denis Sassou N'Guesso parlera. C'est pour cela que ce message est attendu par tous, d'autant qu'il a lieu à l'orée de la nouvelle année, dans un contexte marqué par un certain nombre d'interrogations liées à la situation socioéconomique toujours difficile, alors qu'approchent les échéances électorales de 2021 et 2022.

Rassurer

En toute logique, les Congolais s'impaciteront d'écouter le président de la République les rassurer sur ces questions qui sont à cheval entre leur quotidien et leur futur immédiat. Au plan économique, ils voudront, par exemple, comprendre, en dépit de la conjoncture, que le gouvernement poursuivra les réformes structurelles afin d'assainir l'ad-



Le président Denis Sassou N'GuessoDR

ministration publique de ses dysfonctionnements pour mériter de leur confiance et des partenaires au développement.

Il est vrai que les derniers développements avec le Fonds monétaire international (FMI), qui vient de repousser à plus tard l'examen du dossier du Congo, initialement prévu pour fin décembre, sont vécus avec une certaine appréhension. Quand bien même, cela a été dit et répété par des voix autorisées, l'accord avec le FMI n'est pas une fin en soi. Pour les pouvoirs publics comme pour les citoyens eux-mêmes, ce qui paye mieux en la matière est la façon dont l'expertise nationale se met ensemble pour impulser le développement du pays. On pourrait donc continuer d'exiger

de tous que l'agriculture, le tourisme, l'élevage, le bois, les mines composent avec le pétrole pour tirer les citoyens de l'incertitude qui les habite longtemps. Pour cela, le gouvernement devra se montrer plus audacieux dans

l'accompagnement des initiatives prises dans ces secteurs.

Besoins grandissants

De l'économie au social, l'année 2019 qui s'achève a été aussi caractérisée par une accumulation de besoins sociaux tout aussi pressants que persistants. A côté du paiement régulier des salaires des fonctionnaires, la fausse note concerne le sort des agents des établissements à budget de transfert comme l'Université Marien-Ngouabi ou encore le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville qui accumulent des arriérés. Pour leur part, les étudiants ont presque compris qu'ils devaient faire le choix de ne pas abandonner leurs études en gardant l'espoir qu'un jour la

question de leur bourse serait résolue. Les sinistrés des différentes calamités, tout comme les ayants droit des sites expropriés pour l'intérêt public, demeurent à l'écoute.

Plus largement, le social ne se limite plus à la situation des agents de l'Etat ou du secteur privé payés ou non. Il est aussi environnemental. Le phénomène des érosions des sols auquel s'est ajouté celui des inondations a porté un grand coup à la quiétude de la population partout dans le pays. Là-dessus également, malgré l'ampleur des désastres, les familles touchées sont en quête de cette solidarité qui se traduit par un apport en produits de première nécessité, des visites de terrain et des messages touchants des plus hautes autorités. C'est ici que la vulgarisation des appels à la préservation des écosystèmes et à la meilleure urbanisation des villes congolaises prend tout son sens. On peut aussi répéter plusieurs fois que Brazzaville et Pointe-Noire, comme jamais, ont besoin de gros investissements pour leurs voiries fortement dégradées. La route nationale numéro 2 est quant à elle en urgence absolue sur des plans entiers.

Dialogue

Dans ce même ordre d'idées, après des années de violences, le retour de la quiétude dans le département du Pool recèle un axe social qui se décline sous le module réinsertion des ex-combattants. La signature de l'accord du 23 décembre 2017, entre le gouvernement et le pasteur

Ntoumi, avait été saluée comme un cadeau de Noël. Les parties contractantes devraient garder à l'esprit de mener à leur terme, par le dialogue, les engagements qu'elles ont pris.

En parlant du dialogue, on peut être tenté d'embrayer sur les échéances électorales mentionnées plus haut : l'élection présidentielle en 2021, et les élections législatives en 2022. Le moment est venu de poser les bases d'une compétition qui ne s'apparente pas au retour aux déchirements comme les acteurs politiques nous l'ont souvent montré par le passé. Par conséquent, la concertation mérite de prendre toute sa place les jours à venir dans un climat bannissant la suspicion stérile. La concertation est aussi ce qui motive le gouvernement et le patronat à harmoniser leurs vues dans la perspective du traitement de la dette intérieure, une des conditionnalités de l'accord avec le FMI.

Le 14 août dernier, à la veille de la fête de l'indépendance, le président de la République recommandait à ses compatriotes d'œuvrer à la consolidation de la paix, la stabilité des institutions, le renforcement de la gouvernance, la diversification de l'économie, le bon voisinage et la coopération au service du développement. Il se pourrait, cela relèverait d'une bonne logique, qu'il ne déroge pas à la règle de rappeler ces grandes thématiques dont l'actualité n'est plus à démontrer, dans la mesure où elles conditionnent le vivre ensemble.

Gankama N'Siah

APV-FLEGT

Les acteurs de la filière bois au Congo impliqués dans des projets de textes de leur domaine d'activité

Environ 80% des sociétés forestières et industrielles évoluant dans le pays reçoivent désormais des informations concernant les nouveaux textes réglementaires ainsi que les documents relatifs au système de vérification de la légalité.

Le coordonnateur du projet « Participation structurée du secteur privé congolais dans l'élaboration des textes réglementaires et des documents de l'Apv-flegt », Edouard Kibongui, a donné l'information à la clôture de ce projet, le 13 décembre à Brazzaville.

Les résultats indiquent qu'au moins 60% des sociétés participent aux activités de sensibilisation et de concertation concernant des projets de textes. Quatre projets de textes, par exemple, ont été complétés grâce aux observations et propositions communes du secteur privé de la filière bois, qui fait dorénavant des propositions communes et argumentées. Mis en œuvre pendant dix-huit mois par l'Association technique internationale des bois tropicaux (Atibt), le projet a permis de mener des actions multiples, notamment auprès du gouvernement, de la société civile ainsi que d'autres partenaires, dans le

but de soutenir le plaidoyer du secteur privé dans les problématiques d'actualité de leur secteur d'activité, en lien avec la mise en œuvre du processus Apv-Flegt, à l'instar du code forestier et l'examen des documents d'opération et d'application du système de vérification de la légalité.

La coordonnatrice adjointe des projets Flegt Redd+, Maylis Borelli, a relevé qu'afin d'avoir une action efficace, il est primordial de regrouper les opinions. « C'est pour nous un défi très important. L'Atibt, à travers ce projet, a pu mener et mènera jusqu'en juin prochain, une facilitation du secteur privé dans le processus de mise en œuvre de l'Apv-Flegt en République du Congo », a-t-elle affirmé, relevant : « Nous souhaitons une exploitation forestière durable qui favorise le développement économique du Congo, préserve la biodiversité, respecte la population locale et soit soutenable pour les entreprises ».



La photo de famille des participants à la restitution du projet

Abordé, le directeur administratif du groupe Afriwood, Armand Blaise Diamvinza, a reconnu le rôle fondamental qu'a joué ce projet au profit des forestiers. « L'Atibt a été réellement l'interface entre l'administration forestière et le secteur privé. Les forestiers congolais qui ont des petits permis ont pu avoir l'occasion de discuter leur prescription environnementale et faunique grâce à ce projet. Le problème pendant reste le code forestier », a-t-il confié.

Le projet « Participation structurée du secteur privé congolais dans l'élaboration des textes réglementaires et des documents de l'Apv-flegt » avait pour objectif, entre autres, de mettre à la disposition des sociétés forestières et industrielles évoluant en République du Congo davantage d'informations sur les contenus des projets de textes réglementaires, documents d'opérationnalisation et d'application du système de vérification et la légalité. Il visait également une participation renforcée et organisée de ces so-

ciétés à la formulation commune des amendements aux projets de textes et documents. Renforcer la représentation du secteur privé lors des réunions nationales s'inscrivait au nombre des objectifs que poursuivait ce projet.

Rappelons que l'Atibt a bénéficié de l'appui de ses partenaires, à savoir l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Union européenne.

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO-CHINE

Les parlements des deux pays envisagent de signer un mémorandum d'entente

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui a eu une séance de travail le 12 décembre à Brazzaville avec la délégation chinoise conduite par le vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de ce pays, Ji Bingxuan, a émis le vœu de voir ces deux institutions liées par un document régissant leur relation.

Entretenant une coopération qui se limitait jusque-là aux échanges développés à travers le groupe d'amitié Congo-Chine, l'Assemblée nationale du Congo et l'Assemblée populaire nationale de Chine veulent désormais d'une relation formelle fondée sur un document devant constituer la pierre angulaire d'un partenariat durable. « Aujourd'hui, nous avons la conviction que votre visite qui suit celle de M. Wang Yang, président du comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, impulse la dynamique d'une relation constructive entre les parlements chinois et congolais. Nous en sommes heureux », a lancé Isidore Mvouba, dans son mot de bienvenue.

En mission de travail à Brazzaville du 11 au 13 décembre, Ji Bingxuan, accompagné d'une dizaine de députés et conseillers de l'Association chinoise pour la compréhension internationale qu'il préside, n'a pas attendu longtemps pour répondre à la requête du Congo. « Nous sommes d'accord qu'il doit y avoir un texte ou un document régissant la coopération entre nos deux Assemblées nationales. Nous



Les deux parties pendant la séance de travail / Adiac

devons aussi créer un groupe d'amitié entre nos deux institutions, je vais y travailler. Nous allons également inviter les députés congolais en Chine et envoyer plus de délégations au Congo », a-t-il promis, invitant Isidore Mvouba en Chine d'autant plus que les deux institutions ont plusieurs points en commun et beaucoup d'expériences à se partager.

Selon le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, le gouvernement et le peuple chinois n'oublieront jamais le soutien du Congo

sur des questions d'importance majeure et celles concernant les intérêts vitaux de la Chine. Malgré le changement mondial, a-t-il rappelé, l'amitié sino-congolaise reste inchangée et les deux peuples travaillent toujours main dans la main.

La fin des travaux du nouveau siège du parlement attendue en août 2020

Lors de son séjour en terre congolaise, la délégation chinoise a, entre autres, visité le nouveau

siège du Parlement et la Banque sino-congolaise. S'agissant du siège du Parlement, la fin des travaux est attendue en août 2020, à en croire une source. Ji Bingxuan, qui a également visité le pont de la corniche, a indiqué qu'il s'agit des symboles et des témoins de l'amitié sino-congolaise. C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité de poursuivre ces réalisations afin de multiplier ce genre de symboles. Il a, par ailleurs, encouragé les autorités congolaises qui ont pris des dispositions nécessaires contre la fièvre à virus Ebola qui sévit actuellement en République démocratique du Congo, alors que les deux pays partagent le même fleuve. Le président de l'Assemblée nationale du Congo, de son côté, a rappelé que la coopération sino-congolaise est un modèle du genre dont les racines puisent leur sève dans la grande amitié qui lie les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso ainsi que les peuples chinois et congolais. Il a ensuite salué la grande compréhension dont a fait montre la Chine dans le dossier de la restructuration de la dette congolaise qui a été un atout capital. Il s'est agi, a-t-il poursuivi, d'un facteur déterminant dans la conclusion de l'Accord du programme au titre de la facilité élargie de crédit entre le Congo et le Fonds monétaire international.

« La coopération entre nos deux pays est au beau fixe. Je n'ose égrener ici les innombrables projets mis en œuvre conjointement et qui ont trait à l'éducation, au renforcement des capacités des cadres, aux infrastructures, au social, la santé, la science, la défense et la sécurité, j'en passe », a conclu Isidore Mvouba, rappelant que la construction du siège du parlement congolais, don de la République populaire de Chine, est un geste de grande générosité.

Parfait Wilfried Douniama

« La Chine et le Congo connaissent des systèmes différents au niveau du pouvoir législatif, mais ce sont des systèmes politiques développés à partir de la réalité avec le soutien de nos populations. Donc, de ce point de vue, nous avons beaucoup de points identiques. Aujourd'hui, le monde connaît beaucoup de défis mais le Congo reste stable au niveau politique et une stabilité dans la société. La croissance économique reste soutenue », a relevé Ji Bingxuan.

siège du Parlement et la Banque sino-congolaise. S'agissant du siège du Parlement, la fin des travaux est attendue en août 2020, à en croire une source. Ji Bingxuan, qui a également visité le pont de la corniche, a indiqué qu'il s'agit des symboles et des témoins de l'amitié sino-congolaise. C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité de poursuivre ces réalisations afin de multiplier ce genre de symboles.

Il a, par ailleurs, encouragé les autorités congolaises qui ont pris des dispositions nécessaires contre

Une ligne aérienne Brazzaville-Beijing à l'étude

Dans le cadre des relations entre les deux pays, l'ouverture d'une liaison directe entre leurs capitales respectives est envisagée, selon le vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire, Ji Bingxuan, qui a conféré, le 13 décembre à Brazzaville, avec le président Denis Sassou N'Guesso.

Les deux Etats liés par un partenariat stratégique global entendent dynamiser leur coopération en matière de transports aériens et de tourisme aux fins de multiplier leurs échanges dans la ligne droite de l'initiative chinoise de « la Route de la soie ».

« Nous devons, à travers l'initiative de la Route de la soie, renforcer les échanges dans tous les domaines, notamment la culture, l'économie, l'éducation, le sport et les technologies », a estimé Ji Bingxuan, ajoutant que le Congo tirera profit des échanges avec des pays concernés par cette initiative.

A la tête d'une délégation de parlementaires chinois ayant séjourné en terre congolaise pendant soixante-douze heures, il a eu, peu avant d'être reçu par le premier citoyen congolais, des échanges avec les présidents des deux chambres du parlement ainsi qu'avec d'autres hautes autorités nationales.

Profitant de sa présence à Brazzaville,



Ji Bingxuan lors de l'audience avec le président Denis Sassou N'Guesso

Ji Bingxuan a visité deux projets de la coopération sino-congolaise, notamment le pont du 19 août en bordure du majestueux fleuve Congo et le chantier du futur siège du parlement congolais, financé grâce à un don de la Chine d'environ trente-quatre milliards francs CFA.

Le Congo et la Chine ont établi leurs relations diplomatiques en 1964. Pendant longtemps, les deux parties ont dynamisé leur coopération dans les secteurs de la formation des cadres et de la construction des infrastructures de base.

La Rédaction

L'action de la famille et des routes de la soie officiellement lancée à Brazzaville

Des organisations non gouvernementales (ONG) des deux Etats ainsi que la société civile congolaise ont signé, le 13 décembre, en présence Ji Bingxian et de Léon Alfred Opimbat, respectivement vice-président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine et vice-président de l'Assemblée nationale du Congo, le mémorandum d'entente, dans le cadre du lancement de l'action de la famille et des routes de la soie.

L'initiative du gouvernement chinois vise à renforcer les liens de partenariat fondés sur l'échange humain et la coopération pour le favoriser, à travers les principes de concertation, de synergie, de partage, de promotion de l'échange mutuel des civilisations, l'amélioration des conditions de vie du bien-être de la population.

« Aujourd'hui, l'action de la famille et des routes de la soie est venue pour la première fois en Afrique, en particulier au Congo. Je suis convaincu que cette action va renforcer davantage les échanges entre les ONG sino-congolaises, donner des nouvelles opportunités à l'amitié et à la coopération entre ONG des deux pays », a déclaré Ji Bingxian.

Lancée par les ONG chinoises en avril dernier, en marge de la deuxième session du Forum de coopération internationale de haut niveau de la Ceinture de la route, l'action de la famille des routes de la soie envisage d'établir cinq cents partenariats avec les ONG dans les pays impliqués dans les deux ans à venir. Elle entend également mettre en exécution deux cents projets de coopération en matière de bien-être des peuples.

Considérant cette initiative comme un modèle exemplaire pour la coopération entre les pays en voie de développement, Ji Bingxian a

invité les différentes parties à saisir l'opportunité qu'offre l'action de la famille et des routes. Pour ce faire, il a appelé à impliquer les peuples chinois et congolais dans la cause pour leur faire jouir des fruits de cette coopération.

« Nous devons contribuer tous à l'édification d'une communauté de destin sino-africain plus solide. J'espère que l'action de la famille et des routes de la soie va profiter à nos deux peuples en nous procurant plus d'opportunités du développement », a-t-il précisé.

Pour la partie congolaise, notamment le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, le lancement de l'action de la famille et des routes, sous l'égide de l'Association pour la compréhension internationale et les ONG congolaises, participe de la volonté commune des deux entités de renforcer les échanges et la compréhension mutuelle entre les peuples chinois et congolais.

« La signature ce jour des mémorandums d'entente entre les ONG chinoises et la société civile et les ONG du Congo marque une étape supplémentaire dans le raffermissement des liens historiques que la République populaire de Chine et la République du Congo vivent depuis plus de cinquante ans », a-t-il indiqué, soulignant que c'est un important événement visant le bien-être des deux peuples.

Parmi les ONG congolaises ayant signé les mémorandums d'entente, il y a les conseils consultatifs de la société civile et des personnes vivant avec handicap, représentés par leurs présidents respectifs ; la Fondation Congo-Assistance et l'Association congolaise pour le bien-être familial.

Guy-Gervais Kitina

DETTE INTÉRIEURE

L'exécutif et les syndicats patronaux s'accordent sur les modalités de paiement

Lors d'un nouveau round de négociations à Brazzaville, le 13 décembre, les deux parties ont validé le choix de la « titrisation » comme moyen d'apurement de la dette et l'arrangement fiscal et social. Mais de nombreuses réclamations subsistent sur les premiers résultats de l'audit de la créance.



Les participants à la concertation/Adiac

Des opérateurs économiques devraient commencer à percevoir leurs titres de paiement à partir de ce lundi, a assuré le président de la commission en charge de l'apurement de la dette, Bernard Ngazo. Il a également annoncé que des négociations pourront être entamées avec le fisc et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), afin de supprimer les pénalités de retard aux entreprises.

À la faveur du mécanisme de titrisation adopté, l'État mettra à la disposition des opérateurs économiques des certificats de reconnaissance de la dette avec lesquels les bénéficiaires iront à la rencontre des banques et des investisseurs moyennant une réduction. Ils pourront alors avoir du cash, alors que l'État va rembourser sa dette pendant plusieurs années auprès des banques et investisseurs.

Pour ce paiement, les opérateurs économiques ont deux possibilités, soit se rendre aussitôt auprès de leurs banques et subir une décote de 20 à 22%, soit attendre l'échéance de six mois pour retirer l'argent. Quant aux arrangements envisagés avec l'administration fiscale et la CNSS, a indiqué Bernard Ngazo, les dossiers seront étudiés cas par cas.

Crainte parmi les opérateurs économiques
Si les syndicats patronaux se sont félicités de l'initiative du gouvernement de dialoguer avec eux, nombreux d'entre eux critiquent certaines propositions des autorités. Le délégué du Congrès des chefs d'entreprise du Congo, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, a jugé très élevée la décote, 20 à 22% sur les titres. Son collectif a plaidé pour la prise en compte des intérêts

moratoires prévus dans le code des marchés publics.

Tout comme l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, le Collectif des opérateurs économiques, les opérateurs économiques locaux ont insisté sur la prise en compte des entrepreneurs ayant préfinancé des chantiers de l'État, le paiement dans le délai des dossiers déjà traités.

En effet, les deux cabinets Ernst & Young et Cagocges, en charge d'auditer le stock de dette intérieure allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016, ne sont pas parvenus à traiter toutes les réclamations. Les mandatés ont reçu l'autorisation de recenser les titres de créance par année; de déterminer le stock de la dette intérieure; de vérifier et valider les titres de créance; ainsi que de vérifier la certification du service fait et les calculs de liquidation.

Début imminent d'une nouvelle phase d'audit

Une chose est sûre, la publication du rapport définitif de l'audit de la dette de 2014 à 2016 n'est pas pour maintenant, puisque l'un des experts du cabinet Exco Cagocges, Voltaire Brice Etou Obami, reconnaît la complexité de l'enquête. Il a, d'ailleurs, invité les autorités à trancher sur plusieurs cas litigieux comme les entreprises ayant présenté des titres sans les documents de contrat, celles qui ont préfinancé des travaux... L'expérience de la première opération devrait servir de rampe de lancement d'un autre audit de la dette intérieure de deux dernières années, prévu dès l'an prochain. Cette enquête sera financée par la Banque africaine de développement et va porter sur les arriérés commerciaux de 2017 et 2018, ainsi que les arriérés sociaux de 2014 et 2015.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La BAD octroie un appui financier de 187 millions d'euros au Congo

Le prêt approuvé par l'institution financière panafricaine, le 13 décembre, est destiné à faciliter les réformes en cours dans le pays, notamment la consolidation budgétaire et la relance des activités économiques.

Dans un communiqué, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a indiqué que l'enveloppe, soit environ cent-vingt-deux milliards francs CFA, va permettre au gouvernement de financer ses dépenses sociales critiques, apurer ses arriérés extérieurs et commencer le remboursement de la dette intérieure pour soutenir le secteur privé.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui aux réformes économiques et financières (Paref) et devrait contribuer à améliorer la gestion de la dette, y compris les risques budgétaires.

« Dans sa réalisation, le Paref mettra d'abord l'accent sur l'amélioration des processus de gestion de la dette et la rationalisation des dépenses à travers, notamment, la revue du régime des incitations, la maîtrise de la masse salariale, le renforcement de l'efficacité de l'investissement public et enfin l'accroissement de la supervision des entreprises publiques », précise le communiqué de la BAD.

Fiacre Kombo

SOPÉCO

Lancement d'une application de paiement mobile

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a inauguré, le 13 décembre à Brazzaville, l'outil dénommé PosteMobile visant à effectuer des transactions et paiements par téléphonie mobile.

Né du partenariat public-privé entre la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) et Sikar finance, l'application favorisera l'inclusion financière en donnant accès au plus grand nombre aux outils financiers. Elle permettra également de faire des dépôts ou retraits, de payer des factures, de recevoir des salaires pour d'autres, ou d'effectuer des opérations de transfert d'argent, etc.

« PosteMobile offre une nouvelle opportunité à la population de faire, depuis son téléphone Android ou de première génération, ses opérations d'ouverture de compte, de transfert d'argent, de retrait et dépôt, et même recevoir le salaire, la pension, des bonus quel que soit le lieu où l'on se trouve », a indiqué le ministre.

En effet, l'un des points nova-



Léon juste Ibombo expérimentant l'application/Adiac

teurs de cette application est que la transaction sur la plateforme sera possible quel que soit l'opérateur de téléphonie mobile. Cette synergie favorisera ainsi l'accès du grand public aux services financiers digitaux. « PosteMobile ne sera pas qu'une banque coffre-fort, elle est un service qui cible l'ensemble de la population et qui cherche à développer l'économie locale et animer l'écosystème avec

tous les acteurs de cette économie », a affirmé la représentante de Tagpay, Ana-Maria Garcia Blanco.

Selon le ministre Léon Juste Ibombo, cette nouvelle application assurera l'autonomie de la poste congolaise et l'inclusion financière. Car, le taux de bancarisation dans le pays est bas. « A travers cet instrument et le réseau postal très étendu, on peut faire en sorte que nos compatriotes puissent assurer

des transactions électroniques sur tout le territoire sans se déplacer », a-t-il expliqué. Le mobile money ou porte-monnaie électronique a considérablement transformé le quotidien des concitoyens, en leur facilitant la vie et en donnant accès à des services financiers digitaux. La directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa, a, quant à elle, signifié que l'objectif premier de sa structure est de contribuer à l'amélioration de

l'inclusion financière et sociale, de faire en sorte qu'à travers PosteMobile, chaque Congolais, quel que soit son lieu sur le territoire national, puisse disposer d'un compte afin d'effectuer une quelconque transaction de façon fiable facilitant ainsi son quotidien.

« Si le développement de la téléphonie mobile et de son utilisation pour les opérations financières se répand, il n'est pas moins vrai qu'une grande frange de la population demeure en marge de l'accès facile et rapide aux produits financiers puisque notre pays accuse un faible taux de bancarisation de la population », a-t-elle indiqué. Ludovique Mbossa a ajouté que le secteur particulier des produits financiers connaît une véritable mutation avec l'intégration des technologies financières faisant du digital un puissant levier de croissance.

Notons qu'au cours de la cérémonie, le ministre a inauguré et visité le nouveau site de la poste des services financiers digitaux, composé d'une salle d'opérations, de machines, de réunions et d'un centre d'appel.

Gloria Imelda Lossele

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Le document des normes et procédures se précise

Un atelier de validation du texte de référence s'est ouvert, le 13 décembre à Brazzaville, sous le patronage du directeur général de la Population, le Dr Paul Oyere Moke, dans le cadre de la mise en œuvre du sous-programme « Renforcement des services de la santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune ».

Le document des normes et procédures actualisé est un outil qui va standardiser la prise en charge des bénéficiaires et permettre aux prestataires de santé de faire face aux différentes situations rencontrées dans leur pratique quotidienne. Il constitue également une plate-forme pour la réalisation des audits des décès maternels dans la recherche de la performance.

L'atelier organisé par le ministère de tutelle, avec l'appui technique et financier des partenaires tels que le Fonds des Nations unies pour la population, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour l'enfance entend contribuer à la revitalisation des districts sanitaires. C'est dans cette



La photo de famille après l'ouverture de l'atelier/Adiac

optique, que madame la ministre, dans ses orientations en début d'années 2019 aux cadres de son département, a demandé aux directions générales de produire des outils et supports normatifs de gestion des activités dans les districts sanitaires, en se fondant sur les programmes du PNDS, notamment le sous-programme « Renforcement des services de la santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune », a déclaré le Dr Paul Oyere Moke.

Il a souligné que le document actualisé des normes et procédures a une importance capitale dans l'implantation des activités en santé de la reproduction dans les formations sanitaires du pays. Ainsi, a-t-il dit, plusieurs défis sont à relever à court et long termes. A court terme, par exemple, il a épinglé l'amélioration de la qualité des soins pour atteindre les cibles fixées par le Programme national de développement sanitaire (PNDS). « Il s'agit, d'ici à 2022, de

faire passer le taux de mortalité maternel de 436 à 210 décès pour cent mille naissances vivantes, le taux de mortalité néonatale de vingt et un à dix-sept décès pour mille naissances vivantes pour ne citer que ces deux indicateurs. A long terme, il nous faut, dans le cadre des Objectifs de développement durable, atteindre moins de soixante-dix décès maternels pour cent mille naissances vivantes en 2030. La conférence internationale sur la population et le développement nous recommande d'atteindre l'objectif quatre

zéros décès en 2030 : zéro décès maternel évitable ; zéro besoin non satisfait en planification familiale ; zéro violence fondée sur le genre ; zéro mutilation génitale », a-t-il ajouté.

A noter que la santé de la reproduction est définie comme un état de bien-être général et dynamique tant physique que mental et social de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement, et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité. Les normes en santé précisent le niveau minimum acceptable de performance attendu pour la mise en œuvre des activités de la santé de la reproduction. Les procédures en santé de la reproduction décrivent les instructions, étape par étape, et les séquences nécessaires pour exécuter une tâche ou une activité en précisant les équipements ainsi que les fournitures nécessaires, et en travaillant dans l'environnement défini par les politiques et les normes.

Guillaume Ondzé



Un fournisseur unique pour votre bureau









Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
rez de chaussée, Immeuble 5 Février 1979
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À

DUBAI



POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

CONCOURS DE PLAIDOIRIE « DROITS VERS L'ÉLOQUENCE »

L'Université Marien-Ngouabi vainqueur de la cinquième édition

Christ Nzonzi Mvouama, Audris Boudzoumbou et Nantes Mfina ont remporté, le 13 décembre, à Brazzaville, la compétition de plaidoirie organisée par l'Union européenne (UE), dans le cadre de la Quinzaine des droits de l'homme.

Quatre équipes au total constituées de trois candidats chacune, en provenance des universités Marien-Ngouabi et de Loango, se sont affrontées en demi-finale et finale avec bravoure devant un public attentif et un jury aux aguets. Pour cette édition, le concours n'était pas que destiné aux étudiants de droit niveau licence et master mais s'était élargi avec la participation des étudiants en médecine, géologie, littérature et comptabilité.

Le principe du jeu, défendre un sujet pour ou contre, en lien avec les différentes thématiques ci-après : « La protection de la faune et de la flore, les animaux et les végétaux ont-ils des droits ? », « Les activités d'une industrie extractive face aux enjeux de développement durable ».

A en croire les membres du



L'équipe lauréate/Adiac

jury, c'est grâce à leur prestation plus remarquable que celle des autres que l'équipe lauréate est venue à bout de ses adversaires lors des deux passages. Les critères de notation se fondaient sur la clarté de l'argumentation, le recours aux textes législatifs parti-

culiers et à la jurisprudence, la distribution de la parole et transition entre les candidats, la capacité à convaincre et la richesse du vocabulaire employé, la gestion du temps alloué (dix minutes maximum), le charisme, la tonalité, le style et la gestuelle, l'occupa-

tion de l'espace et l'éloquence. Toutefois, le jury a déploré le manque de profondeur lors de la finale du fait que les candidats ont survolé le thème « Un enfant peut-il assigner ses parents devant un tribunal pour contester leur faculté à avoir et à éduquer des enfants ? ».

Le premier prix, composé d'un ordinateur portable, d'un lot d'ouvrages de droit et d'objets promotionnels de l'UE, a été remis à Nantes Mfina, Audris Boudzoumbou et Christ Nzonzi Mvouama, qui a en même temps reçu le prix de l'éloquence avec à la clé un smartphone, un lot d'ouvrages de droit et des objets promotionnels de l'UE qui ont également été décernés aux trois finalistes perdants. Quant aux six autres candidats éliminés en demi-finale, ils sont repartis, individuellement, avec une tablette tactile, un lot d'ouvrages de droit ainsi que d'objets promotionnels de l'UE.

Félicitant les candidats pour leur courage et leur performance, l'ambassadeur de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula, a fait savoir que si les jeunes

sont toujours placés au centre de toutes les attentions, c'est parce qu'ils sont éminemment en avant-garde des transformations politiques, économiques et sociales des Etats. « Au-delà de la compétition, il s'agit d'inciter les jeunes à se saisir des questions liées aux droits de l'homme ; de leur offrir des espaces pour partager leur vision du monde et surtout des forces motrices pour faire bouger les lignes », a-t-il ajouté.

Notons que la finale et la remise de prix du concours de plaidoirie clôt la troisième édition de la Quinzaine des droits de l'homme. Organisée du 20 novembre au 13 décembre, la campagne de communication était essentiellement axée sur les droits de l'enfant avec pour but principal de susciter une prise de conscience sur leur situation au Congo. Outre le concours, il y avait aussi d'autres activités comme des journées portes ouvertes, causeries-débats, festivals sur les droits des enfants, séances et marches de sensibilisation à la prévention des grossesses précoces ou du VIH/sida, ainsi que d'autres manifestations.

Merveille Atipo

EDUCATION

Le centre préscolaire d'Ignié en cours de réhabilitation

Le coup d'envoi des travaux de rénovation de l'établissement, dans le département du Pool, a été donné le 13 décembre sur les lieux par le député de cette circonscription électorale unique, José Cyr Ebina, en présence des élèves, du personnel enseignant et des parents d'élèves.

Les travaux à effectuer consistent notamment à réhabiliter entièrement le toit du bâtiment central devenu vétuste et à repeindre ses murs. Les tâches à accomplir concernent aussi la réfection totale de l'impluvium, une sorte de bache à eau construite dans l'enceinte de l'établissement, pour permettre aux élèves et enseignants de se ressourcer, la ville n'étant pas alimentée en eau potable.

A l'occasion, le député Cyr Ebina a lancé une collecte publique de fonds en vue de permettre aux parents d'élèves de contribuer, tant soit peu, à la rénovation de cette école maternelle publique. Ainsi, après avoir fait le tour de quelques quartiers, une somme symbolique de quatre-vingt mille francs CFA a été collectée.

D'après le bienfaiteur, les travaux vont durer quelques jours et le bâtiment sera réceptionné probablement dès le retour des congés de Noël. En rénovant cette école maternelle, l'objectif du député d'Ignié est de permettre aux enfants, quoi qu'en soit à bas âge, d'apprendre dans de meilleures conditions.

« Nous étions interpellés par les parents d'élèves du fait que les enfants n'apprenaient pas dans les bonnes conditions à cause du bâtiment qui était devenu vétuste et qui suintait de partout. L'établissement n'avait pas aussi d'eau potable, nous allons donc moderniser l'impluvium, en y mettant une fontaine et un système de potabilisation d'eau », a souligné le député Cyr Ebina.

Dès que ce centre sera réceptionné, il sera la deuxième école récemment réhabilitée dans cette zone, après celle du village Mingali Bambou, entièrement rénovée par une fondation thaïlandaise.

Rappelons qu'en sa qualité de député, José Cyr Ebina a mené plusieurs activités caritatives dans sa circonscription électorale.

Firmin Oyé

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les résultats complets loin d'être atteints dans les zones rurales d'ici à un siècle

Dans un appel mondial à l'action, les groupes d'experts ont appelé les gouvernements, les donateurs et les partenaires au développement à intensifier leurs investissements et leurs efforts dans le domaine.

Malgré les progrès récents, les experts estiment que des obstacles importants empêchent encore d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les zones rurales.

Selon Susana Smets, spécialiste principale de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement à la Banque mondiale, l'assainissement en milieu rural n'a jamais bénéficié de beaucoup de soutien politique, en partie parce que l'assainissement des ménages est considéré comme un problème privé. « Mais la preuve nous dit que c'est un bien public et donc justifié en tant que service pour lequel les gouvernements ont une responsabilité », a-t-elle expliqué.

Sur les deux milliards de personnes qui n'ont pas accès à un assainissement de base dans le monde, 72% vivent dans des zones rurales. Pourtant, les dépenses des donateurs en matière d'assainissement en milieu rural ont diminué entre 2015 et 2017. « Souvent, une crise doit survenir avant que des mesures sérieuses ne soient prises », a-t-elle ajouté.

Il y a eu un déséquilibre de financement entre les programmes d'assainissement urbains et ruraux, a déclaré Jamie Myers, agent de recherche pour la plateforme de connaissances sur l'assainissement total, qui travaille sur une méthode innovante pour mobiliser les communautés afin d'éliminer la défécation à l'air libre. Sur les quatre-vingt-dix pays dotés de plans nationaux d'assainissement rural, seuls 7% déclarent disposer de ressources financières suffisantes pour les mettre en œuvre, contre 15% pour les plans urbains.

Susana Smets a déclaré que les programmes d'assainissement

en milieu rural financés par le passé avaient également tendance à se concentrer sur la construction de toilettes plutôt que sur le changement de comportement. Cela a abouti à une mauvaise utilisation des toilettes qui ont été construites, faisant de l'assainissement en milieu rural une proposition peu attrayante pour les donateurs. « Qui veut soutenir un programme où les résultats ont été mitigés? », a-t-elle demandé. Mais une meilleure programmation pourrait résoudre ce problème. En plus d'argent supplémentaire, Susana Smets souhaitait voir les bailleurs de fonds du programme passer à une vision à plus long terme et permettre l'innovation en matière de services d'assainissement, par exemple, en utilisant des guichets automatiques, des pompes à eau intelligentes et des latrines à étanchéité offrant un accès assainissement de l'eau et assainissement en toute sécurité dans les zones rurales.

Noël Ndong

NIGER

Le carnage d'Inates remet en cause les capacités du G5 sahel à éradiquer le terrorisme

Le pays vient de connaître l'attaque la plus sanglante depuis la mise en place de la force française Barkhane visant à sécuriser le Sahel, quelques jours seulement après la convocation du président Emmanuel Macron de réunir ses homologues de la région.

C'est une revers pour les pays du G5 sahel et pour la France. Les groupes djihadistes au Niger ont mené une attaque contre les armées du Sahel. Le bilan fait état de soixante et onze morts et de nombreux disparus. Cette attaque remet en cause la stratégie de lutte contre des groupes jihadistes qui ont toujours eu une longueur d'avance sur les armées régulières et leurs alliées. En effet, des centaines d'assaillants jihadistes ont mené, le 10 décembre, un assaut contre le camp militaire d'Inates au Niger, infligeant un revers sans précédent à l'armée du pays, obligeant Emmanuel Macron à reporter en janvier 2020 le sommet consa-

cré à l'opération Barkhane et à la force conjointe du G5 Sahel, initialement prévu le 16 décembre à Pau, en France. L'attaque d'Inates met clairement en lumière les difficultés des forces armées à lutter contre les jihadistes. Au-delà, c'est tout le Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad) qui est visé par les attaques de plus en plus déterminées de groupes islamistes armés, en dépit de la présence des militaires français de la force antiterroriste Barkhane. Avant le Niger, le Mali a été frappé par une série d'assauts sanglants, lors desquels plus de cent quarante soldats ont été tués, provoquant un véritable traumatisme. Le Burkina avait perdu vingt-quatre militaires en août dernier, dans un assaut contre la base de Koutougou. On apprend que les assaillants étaient organisés tactiquement, bien équipés avec des mortiers et des «véhicules kamikazes». Les groupes jihadistes n'hésitent donc plus à attaquer de

front des postes militaires et l'assaut d'Inates est emblématique. Le ministre nigérien de la Défense, Issoufou Katambé, «ne s'explique pas que des colonnes de jihadistes aient pu ainsi progresser et passer impunément à l'attaque dans une zone si surveillée que la région d'Inates.» Il indique que l'Etat du Niger va «faire le point» pour comprendre «ce qui s'est réellement passé».

Ahmedou Ould Abdallah, ancien haut fonctionnaire de l'ONU, président du Centre pour la stratégie et la sécurité dans le Sahel-Sahara (Centre4s)-, a été témoin de la descente aux enfers du Sahel aux prises avec les mouvements terroristes. Des forces spéciales françaises sillonnent la région pour contenir les mouvements jihadistes qui y ont trouvé un terrain de jeu. Mais leur présence n'est pas du goût de tous. Des voix s'élèvent pour leur attribuer des agendas cachés. Certains n'hésitent pas à dénoncer «un prolongement de la main-

mise française sur ses anciennes colonies». Dans le contexte actuel du Sahel, Ahmedou Ould Abdallah estime: «Cette région a besoin de soutien militaire et financier extérieur. La menace est sérieuse. Nos pays n'ont pas les moyens de faire face. Ni les ressources financières ni l'endurance et la cohésion pour faire face à toutes ces attaques, surtout quand elles prennent parfois des dimensions ethniques».

Faire face à la menace terroriste au sahel

Comment faire face aux groupes armés qui ravagent le Sahel sans disposer de forces de sécurité à la hauteur de la tâche ? interroge-t-il, constatant malheureusement que les armées de la région n'ont pas les moyens de faire face à la menace. «Il faut professionnaliser davantage les armées. Je pense que le tribalisme, le favoritisme excessif ne contribuent pas à la professionnalisation des armées. Ils constituent même des menaces à l'uni-

té des pays. Il faut sortir des armées formées pour protéger les pouvoirs en place. L'armée ne doit pas être là pour protéger un régime. Elle doit être professionnelle», soutient-il.

Mettre fin aux spéculations sur les réseaux sociaux

Selon Ahmedou Ould Abdallah le concept «des forces de maintien de la paix» de l'ONU est à revoir, devenu totalement obsolète, mais sans abandonner le Sahel à ses démons. Il invite la population sahélienne à éviter de tomber dans le piège des spéculations véhiculées par les réseaux sociaux sur un prétendu complot ourdi contre elle. Les pays de la région, pense-t-il, ont plus que jamais besoin de constituer des fronts intérieurs regroupant toutes les composantes de la classe politique et de la société civile pour faire face aux mouvements radicaux qui se développent dans la bande sahélo-saharienne.

Noël Ndong

Un hommage national aux soixante et onze soldats tués

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a présidé, le 13 décembre sur la base aérienne de Niamey, une cérémonie d'hommage national aux militaires tués dans l'attaque terroriste d'Inates, a-t-on constaté sur place.

Les soixante et onze soldats sont morts dans une attaque d'une rare violence menée par plusieurs centaines de terroristes lourdement armés, à bord de colonnes de véhicules et de motos, contre leur garnison située dans la région de Tillabéry, près de la frontière avec Mali.

En outre, douze militaires ont été blessés et plusieurs autres portés disparus à la suite de cette attaque, a-t-on précisé de source officielle. Un deuil national de trois jours a commencé à être observé vendredi.

La cérémonie s'est déroulée devant les corps des disparus soigneusement alignés, drapés des couleurs nationales, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires du Niger, des représentants du corps diplomatique, des partenaires militaires occidentaux, de frères d'armes, des familles, amis et connaissances des disparus.

«J'ai décidé de venir, en personne, pour témoigner la reconnaissance de la patrie, inconsolable mais nullement vaincue, à ces hommes arrachés à l'affection des leurs, à la fleur de l'âge, pour ce qu'ils sont pour nous : nos héros, nos martyrs », a déclaré Mahamadou Issoufou.

Il a dit être venu également « pour exprimer le sentiment de grande révolte » qui l'anime face à cette guerre qu'impose « un ennemi qui ne s'est jamais adressé à nous autrement qu'en nous agressant de façon violente et perfide ».

Les victimes ont toutes été décorées et élevées aux grades supérieurs par le chef de l'Etat. Le président de l'Association islamique du Niger, Djibir Ismaël, a récité une sourate, suivie d'une prière aux morts, avant que les funérailles ne se déroulent dans le carré des martyrs au sein de l'Escadrille nationale à Niamey.

Xinhua

DIASPORA AFRICAINE

40% des membres seraient prêts à retourner sur le continent

Une enquête réalisée par Intelcia auprès de huit cents ressortissants africains révèle que 71% d'entre eux envisagent de regagner leur terre natale dans un délai de dix ans. Dans le lot, 56% privilégient un retour dans leur pays d'origine, tandis que 15% sont ouverts à des opportunités sur toute l'Afrique.

D'après le rapport de l'Intelcia, une structure spécialisée dans les métiers de la relation client, cette envie de retour sur le continent africain est liée à plusieurs motivations. Pour 42% des Africains de la diaspora, la digitalisation du continent à travers l'essor des nouvelles technologies est le facteur social le plus motivant, pendant que 62% d'entre eux sont motivés par l'aventure entrepreneuriale.

Parmi les métiers recherchés par les jeunes diplômés et cadres de la diaspora, le secteur tertiaire est le plus plébiscité : 17 % des répondants favorisent les métiers de conseil, 16 % optent pour la communication et le marketing, et 15 % se tournent vers les métiers de la finance.

Des profils particuliers pour les entreprises

L'étude montre également que les jeunes de la diaspora africaine privilégient particulièrement les entreprises africaines pour leur

« retour professionnel » sur le continent. Plus de 40% sont plutôt intéressés par des opportunités professionnelles en Afrique au sein des multinationales, avec une préférence pour celles africaines (51%). Les start-up africaines (36%) et les organismes internationaux (38%) sont aussi d'un intérêt particulier pour ces profils.

Les diplômés niveau master et plus ont un plus fort attrait pour les multinationales, notamment africaines, et les organismes internationaux que ceux moins diplômés. Les profils niveau Bac +2 et Bac+3 sont plus portés vers les start-up que les profils d'un niveau supérieur. Néanmoins, de nombreux obstacles continuent de représenter un frein pour le retour de ces compétences. Plus de 70% des répondants pensent que décrocher un emploi ou une promotion en Afrique nécessite d'avoir des relations et plus de 35% jugent les organisations afri-

caines très hiérarchiques. Seuls 20% des répondants pensent que ces entreprises sont propices à l'ascension professionnelle ou alors permettent d'avoir des échanges ouverts.

« Tout le narratif sur la croissance économique du continent africain suscite des vocations auprès des jeunes de la diaspora. Ceux-ci désirent jouer un rôle actif dans l'émergence du continent africain, que ce soit en tant qu'entrepreneur ou de préférence au sein d'entreprises africaines. La diaspora reste néanmoins très lucide sur le contenu des missions et les conditions de travail pour lesquelles elle est prête à s'engager », indique Landry Djimpe, coréalisateur de l'enquête.

Les membres de la diaspora originaires d'Afrique subsaharienne sont les plus enclins à rentrer d'ici à cinq ans (58 %) par rapport aux ressortissants du Maghreb (41%). La rémunération ainsi que la stabilité politique et économique du pays sont les deux premiers critères de choix d'un poste au sein d'une entreprise sur le continent.

N.Nd.

SOUDAN DU SUD

Le pays accuse les États-Unis d'entraver les progrès de la paix

Juba a déclaré, le 13 décembre, que les mesures récemment imposées par Washington à certains de ses représentants compromettent les progrès de la paix.

Le ministre de l'Information, Michael Makuei Lueth, a rendu responsables les États-Unis d'entraver le processus de paix en cours en dans le pays, en imposant des sanctions et des restrictions en matière de visas à des personnes qui, selon Washington, s'opposent à un processus de paix encore fragile.

« La position du gouvernement américain est très claire, il n'est pas pour la paix au Soudan du Sud. Chaque fois qu'il voit des progrès se réaliser au Soudan du Sud, il a tendance à les contrecarrer », a déclaré Michael Makuei Lueth aux journalistes à Juba, au terme d'une autre rencontre entre le président Salva Kiir et Riek Machar.

Washington a également rappelé récemment Thomas Hushek, l'envoyé au Soudan du Sud, pour de nouvelles consultations après que Salva Kiir et Riek Machar ne sont pas parvenus, le 12 novembre, à former le gouvernement transitoire d'union nationale.

« S'ils veulent la paix au Soudan du Sud, il n'y a aucune raison pour qu'à chaque fois que nous faisons des progrès, ils trouvent quelque chose pour anéantir les progrès réalisés »,

a-t-il ajouté.

Depuis 2017, les États-Unis imposent des sanctions et des restrictions de voyage aux représentants du gouvernement et de l'opposition sous prétexte qu'ils ont alimenté le conflit qui dure depuis cinq ans et font obstacle à la mise en œuvre de l'accord de paix revivifié, signé en septembre 2018, en Éthiopie, ont fait remarquer des observateurs locaux.

Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a déclaré le 12 décembre qu'il refuserait de délivrer des visas aux personnes compromettant ou entravant le processus de paix au Soudan du Sud.

Les propos de Mike Pompeo s'inscrivent dans le droit fil de la récente restriction de voyage imposée par le département d'État américain à cinq agents des services de renseignement du Soudan du Sud, accusés d'avoir organisé, en 2017, dans la capitale kényenne, l'enlèvement de deux opposants au gouvernement.

«Deux poids, deux mesures»

Les États-Unis accusent les cinq agents du meurtre d'Aggrey Idri, membre du Mouvement populaire de libération du Soudan - Opposition, dirigé par Riek Machar et Dong Samuel Luak, avocat spécialisé dans les droits de l'homme à Juba, ce que le gouvernement dément.

« Bien sûr, c'est la position du gouvernement américain, ils sont libres de décider de ce qu'ils veulent faire, mais pour nous ici, nous ne sommes même pas intéressés par les voyages », a souligné Michael Makuei Lueth.

Les sanctions ciblent des fonctionnaires du gouvernement, mais épargnent ses opposants, notamment l'ancien chef de l'armée, Paul Malong, qui était également sanctionné par les États-Unis, en les laissant circuler librement sans restriction, a dit le ministre sud-soudanais.

« Si les Américains étaient intéressés par la mise en œuvre de la paix, ils n'auraient pas mis tous ces obstacles pour entraver le processus (de paix), le paradoxe est qu'ils décrètent des restrictions pour d'autres personnes et qu'en même temps, Paul Malong, qu'ils ont sanctionné, est désormais libre et ils ne le mettent pas en cause », a estimé Michael Makuei Lueth.

Le Soudan du Sud est entré en conflit en décembre 2013, après que le président Salva Kiir a limogé son adjoint, Riek Machar, ce qui a conduit à des combats entre les soldats loyaux envers leurs dirigeants respectifs.

Les deux personnalités devraient former le gouvernement transitoire d'union nationale en février 2020.

Xinhua

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le Kenya demande le soutien des pays du golfe à sa candidature

Le pays a appelé le monde des Émirats arabes unis à soutenir sa candidature à un siège de membre non permanent de l'institution onusienne.

Pour la ministre kényenne des Affaires étrangères, Monica Juma, le soutien des Émirats arabes unis et d'autres pays du golfe était essentiel pour renforcer la volonté de Nairobi d'obtenir un siège non permanent au sein du premier organe de l'ONU chargé de prendre

« Tout en remerciant l'Union africaine d'avoir appuyé la candidature du Kenya, je lance un appel pour que vous soutenez notre candidature, motivée par la recherche de solutions aux défis mondiaux »

des décisions importantes concernant la paix et la sécurité dans le monde.

« Tout en remerciant l'Union africaine d'avoir appuyé la candidature du Kenya, je lance un appel pour que vous soutenez notre candidature, motivée par la recherche de solutions aux défis mondiaux », a-t-elle déclaré, lors du forum Émirats arabes unis-Kenya sur le commerce et l'investissement à Nairobi.

Selon elle, un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies renforcera les compétences du Kenya en tant que garant régional de la paix, de la stabilité et du développement.

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



THÉÂTRE

« Des traces à la postérité » commémore la naissance du général Alfred Raoul

Extraite du livre à paraître du colonel Cyr Patrick Morapenda et mise en scène par le dramaturge Pacifique Tura, la pièce de théâtre a été jouée, le 14 décembre, à Brazzaville, en prélude du quatre-vingt-unième anniversaire de la naissance de l'officier supérieur des Forces armées congolaises.

Né le 15 décembre 1938 à Pointe-Noire, Alfred Raoul aurait eu, exactement 81 ans, le 15 décembre de cette année. « Des traces à la postérité » retrace son histoire. En mettant à la lumière de tout le monde ses œuvres, le metteur en scène et l'auteur du texte souhaitent faire de lui un modèle, tant pour la jeunesse que pour les adultes.

En effet, après ses études secondaires au lycée Victor-Augagneur de Pointe-Noire, Alfred Raoul quitte le Congo pour s'engager dans l'armée. De retour au pays, il devient chef d'état-major adjoint à seulement 27 ans puis trois ans plus tard, chef de l'Etat intérimaire et Premier ministre.

« Alfred Raoul a accompli énormément de choses que même cette pièce n'a pas pu tout détailler. L'objectif n'était seulement pas de représenter le texte sur les planches, mais surtout de faire vivre l'homme



Des acteurs sur scène/Adiac

sur scène. Deux mois de dur labeur récompensés par les ovations à répétition du public. Merci pour leur chaleureuse participation », a déclaré Pacifique Tura.

Alfred Raoul, un homme de défis

Du passé au présent, la pièce de théâtre a dévoilé un Alfred Raoul tel qu'il a été connu, à travers différentes facettes : le Raoul officier, chef d'Etat,

homme politique, chef d'entreprise, époux et père dans la vie de tous les jours. « Des traces à la postérité » a aussi témoigné de son penchant pour la culture et les arts. En effet, il raffolait d'œuvres picturales, chantait et jouait plusieurs instruments de musique (guitare, saxophone, piano...) avec brio.

L'homme, comme l'a su le présenter la pièce de théâtre, était une personne de défis quand l'occasion de servir son pays

se présentait. A chaque problème, il savait trouver des solutions. Modestie, honnêteté, innovation, excellence, respect, bravoure, humilité..., autant de qualités qu'on garde de son souvenir. « En jouant cette pièce de théâtre qui nous tenait tous à cœur, j'ai été personnellement touchée par ses œuvres. Je pense qu'elles doivent servir d'exemple à la jeunesse d'aujourd'hui et de demain », a souligné Esther

Morapenda, incarnant le rôle de la poétesse dans la pièce de théâtre.

Au terme de la représentation théâtrale, son épouse, ancienne ministre et actuelle présidente du Conseil économique et social, Emilienne Raoul, a remercié la troupe de théâtre qui a essayé de restituer une fraction historique et romancée du Congo à travers la vie d'Alfred Raoul et une partie qui relève de sa personne. « Le plus important reste la traçabilité de l'histoire pour éduquer la société et il faut pérenniser de telles initiatives au sujet des différentes personnalités remarquables de notre pays, tant à travers des pièces de théâtre que des ouvrages », a-t-elle estimé.

Notons que cette cérémonie a été rehaussée par la présence des membres de la famille de l'illustre disparu, des amis et connaissances ainsi que de quelques hommes et femmes de lettres qui ont loué le merveilleux voyage dans le temps pour revivre le parcours élogieux de cette figure emblématique de l'histoire du Congo. Né à Pointe-Noire, Alfred Raoul est décédé le 16 juillet 1999.

Merveille Atipo

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'ONU épingle deux menaces majeures dans l'espace CEEAC

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a publié, le 13 décembre, son rapport sur l'état de la situation sécuritaire sur le continent, relevant deux principaux facteurs qui contribuent à l'insécurité dans la sous-région Afrique centrale.

Selon le document publié conjointement avec le bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, le terrorisme et la piraterie maritime s'accroissent dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Le terrorisme mené par Boko Haram et la piraterie dans le golfe de Guinée sont principalement les éléments clés contribuant à la menace accrue de la sécurité en Afrique, relève le texte.

Dressant le tableau sombre et les statistiques des actes négatifs posés par les acteurs qui se servent de ces éléments pour enfreindre à la sécurité, le rapport souligne qu'entre le 1er juin et le 30 septembre derniers, environ cent trente attaques de Boko Haram ont causé la mort de quatre-vingt-dix-huit civils au Cameroun. Et, au Tchad, vingt-cinq faits de même nature ont fait vingt-deux victimes civiles. C'est cette situation qui a contraint le gouvernement tchadien à rétablir certaines mesures de sécurité, notamment l'interdiction de la pêche et la fermeture des marchés dans les zones frontalières. Car, la secte Boko Haram opère de manière diverse et impromptue.

« Ce sont parfois des affrontements violents contre les soldats, les pêcheurs et les adeptes de la secte Boko Haram. Les mines terrestres sont de plus en plus utilisées dans les attaques perpétrées », précise le document, ajoutant que le 10 juin à Darak, au Cameroun, quinze soldats camerounais ont été tués dans les mêmes conditions déplorables ; le 21 juin, des affrontements près de Ngouboua, au Tchad, ont entraîné la mort de onze soldats tchadiens ; le 13 août, une femme kamikaze a tué six personnes, dont un soldat dans cette même région et le 17 septembre, un soldat tchadien a été tué en roulant sur une mine à proximité de Kaïga Kindjiria.

Cependant, à en croire le rapport, la criminalité maritime en Afrique centrale, en particulier la piraterie, est restée aussi un obstacle majeur à la sécurité et au développement durable des zones côtières. Car, selon le bureau maritime international, les enlèvements et les prises d'otages dans le golfe de Guinée représentaient plus de 80 % des actes de piraterie commis dans le monde. C'est pourquoi, les groupes armés qui agissent en mer ont amélioré leurs compétences techniques et leur capacité à opérer loin des côtes. « Les attaques commises étaient souvent associées à des enlèvements contre rançon, ce qui suggère un resserrement des liens avec la criminalité organisée », conclut l'expertise.

Rock Ngassakys

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE POINTE NOIRE
B.P 689 - TEL 94 05 33
REPUBLIQUE DU CONGO

"MEDO MANAGEMENT"
183 Rue Jacques Mayassi, Mpita Kronnenbourg
Pointe-Noire

V/REF :
N/REF : CG / PNR / 12 B 20 - 19 DA 1065

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE POINTE NOIRE certifie qu'il a reçu le 02/08/2019,

P.V. d'assemblée du 21/05/2017
- Dissolution
- Nomination du Liquidateur.

Concernant la société

"MEDO MANAGEMENT"
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
183 Rue Jacques Mayassi, Mpita Kronnenbourg
Pointe-Noire
CONGO

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 19 DA 1065, le 02/08/2019
R.C.C.M. POINTE NOIRE (CG / PNR / 12 B 20)

Fait à POINTE NOIRE le 02/08/2019,

LE GREFFIER :



C. Anfoula

Maitre
Martin Patrick Anfoula
Greffier en Chef

FÊTE DE 2 S AU CONGO

Djambala choisie pour la vingt-sixième célébration

Depuis deux cent quatorze ans, la bataille d'Austerlitz est devenue la fête de tradition de l'école militaire spéciale de Saint-Cyr. Au Congo, l'amicale des anciens de cet établissement a célébré l'événement au chef-lieu du département des Plateaux.

Les Saint-cyriens du Congo, constitués en amicale, célèbrent l'événement chaque année, voici vingt-six ans. Pour la première fois depuis la création de cette amicale en 1993 par le général Alfred Raoul, les Saint-cyriens congolais ont célébré leur fête hors de Brazzaville, notamment dans la commune urbaine de Djambala.

La délégation partie de Brazzaville et conduite par le président de l'amicale, le général Joseph Niombella-Mambula, a été reçue par le colonel Bède Florentin Mbika, commandant de la région de gendarmerie des Plateaux, hôte de cette vingt-sixième célébration.

Après avoir présenté ses civilités au préfet du départe-

ment, Opangana Akobe, la délégation a visité la ville de Djambala. Une messe a été dite en la paroisse Saint-Joseph Ouvrier de la localité, en présence des autorités préfectorales et de la force publique des Plateaux.

Evocation des premiers Saint-cyriens

Le clou de la soirée qui aura été, comme de coutume, le dîner offert par le colonel Bède Florentin Mbika, a permis aux anciens Saint-cyriens ou cyrards congolais de se souvenir, au-delà des âges, à travers l'évocation, des premiers Saint-cyriens morts sur le champ de bataille. Ils se sont donné également à cœur joie et ont retrouvé leur éternelle jeu-



Les autorités préfectorales, le curé et les Saint-cyriens congolais posant à l'issue de la messe dite pour la circonstance/DR

nesse, parce que le maréchal Pétain, un de leurs grands anciens, en définissant Saint-Cyr, disait : « Saint-Cyr est l'école par excellence de la jeunesse, où on entre sans calcul d'ambition ni d'intérêt, parce qu'on a soif de grand air et de mouvement, qu'on a le goût de l'action et une âme prête à se dévouer à la grandeur

de la patrie. On s'y forme à ces vertus de droiture, de courage et d'honneur qui, de tout, furent celles de l'officier français. On y prend sa place dans un milieu où la camaraderie est la plus développée qu'en aucun autre et où elle fait le charme de l'existence ».

Pour la petite histoire, le 1er mai 1802, Napoléon

Bonaparte créa l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Après trois ans de formation, la première promotion, fraîchement sortie, était engagée dans la guerre, au cours de la bataille d'Austerlitz. C'était un an, jour pour jour, après son sacre, le 2 décembre 1805, que Napoléon remportait, à la tête de ces jeunes soldats sortis de Saint-Cyr, sa quarantième et plus belle bataille. Une armée de cent mille hommes, Russes et Autrichiens, commandée par deux empereurs, était entièrement détruite. Cette victoire eut un retentissement exceptionnel, tant en France qu'en Europe et à Saint-Cyr. L'annonce de la nouvelle y déclencha une fête spontanée et joyeuse qui devint, au fil des ans, une tradition. Ainsi naquit la fête du 2 S.

Bruno Okokana

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Florent Sogni Zaou parle de sa passion pour l'écriture

Invité le 11 décembre par un club de lecture et d'écriture à l'Institut français du Congo, l'écrivain et journaliste a partagé son univers romanesque avec le public, assurant que tout lecteur se retrouve dans ses textes.

Auteur d'une panoplie d'ouvrages, l'écrivain congolais a saisi l'opportunité d'expliquer aux membres de la plateforme de discussion littéraire et au public son parcours scolaire, professionnel et littéraire. Présenté brièvement par Diaf Bikryan, responsable de la communication du club de lecture et d'écriture, Florent Sogni Zaou a évoqué son incitation à cet art des belles lettres.

En classe de première, a-t-il révélé, un de ses enseignants l'avait exhorté à prendre un abonnement au Centre culturel français, aujourd'hui l'Institut français du Congo, et à beaucoup lire. « Chaque semaine, on prenait un roman pour le lire entièrement et lui faire une fiche de lecture, il nous a incités à lire et à écrire », a-t-il fait savoir.

L'écrivain a indiqué, par ailleurs, qu'il écrit pour ne pas se déprimer, pour fuir le monde dans lequel il est,



L'écrivain Florent Sogni Zaou expliquant son parcours littéraire/Adiac

dénoncer les mauvaises pratiques observées dans la société et tirer sur la sonnette d'alarme.

« Quand Sogni Zaou écrit, il assume l'Afrique, il assume le monde. Le Congo est simplement le laboratoire de l'observation. Tout le monde se retrouve dans mes écrits, quand j'écris je perds ma nationalité congolaise, je suis un citoyen du monde », a-t-il laissé entendre.

Dans son roman « Vumuk ! ma part de souffle », Florent Sogni Zaou se sert de la réalité de son terroir pour rappeler les actes odieux de l'oppression de l'homme noir. Il parle de la traite négrière, la

colonisation et l'espoir. L'auteur éveille la mémoire des hommes, emmène le lecteur dans un univers triste où l'épreuve du temps contribue à l'oubli des événements. L'écriture de ce livre l'avait retenu dans l'insomnie. « Je ne dormais pas quand j'écrivais ce roman ; le jour où je l'ai fini, j'avais dormi profondément », a assuré l'écrivain.

Né à Pointe-Noire, Florent Sogni Zaou est journaliste de formation. Il a fait son cycle primaire et secondaire dans cette ville. Après l'obtention du Brevet d'études primaires et secondaires, il se retrouve

à Brazzaville pour poursuivre ses études jusqu'à l'Université Marien-Ngouabi où il obtient sa licence en anglais, en Sciences et technique de la communication, puis le Certificat d'aptitude d'enseignement dans les lycées et devient professeur certifié des lycées.

L'écrivain a occupé différents postes, notamment chef de section politique africaine, chef de section générale, rédacteur en chef à l'Agence congolaise d'information. Admis à passer un stage au département de l'information publique des Nations unies à

New York, il est le tout premier Congolais bénéficiaire de ce stage.

De retour au pays, il bénéficie d'une bourse de formation en Chine. Des années suivantes, il intègre Caritas Congo puis occupe le poste de directeur de l'information; Caritas l'envoie à son siège Afrique, à Lomé, au Togo, pour se former sur le traitement d'information humanitaire, puis au Bénin. Il est récupéré au ministère de Transport maritime et de la marine marchande, nommé coordonnateur de l'unité de lutte contre le sida, consultant en communication à la Banque mondiale de Brazzaville.

Florent Sogni Zaou participe à plusieurs rencontres internationales. Il est actuellement attaché au cabinet du chef de l'Etat au département de la Culture, des arts et du tourisme. Président du Pen Congo, il est troisième vice-président des Pen d'Afrique francophone. Auteur des pièces de théâtre, essais, nouvelles, recueils de poèmes et romans, certains extraits de ses œuvres ont été lus à cette occasion par les membres du club de lecture et d'écriture.

Rosalie Bindika

DIABLES ROUGES

La Fécofoot dévoile les différentes compositions des staff techniques

L'honnêteté dans le choix des joueurs a été le mot d'ordre du président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), échangeant, le 13 décembre à Brazzaville, avec les nouveaux membres des différentes structures de la sélection nationale, toutes catégories confondues.

« Chez nous, il y a des joueurs qui ne jouent même pas en club et qui se retrouvent en équipe nationale, on ne sait même pas comment. Il faut arrêter avec cette pratique. J'y veillerai personnellement parce que j'ai l'habitude de venir suivre les matches du championnat », a recommandé le président Jean Guy Blaise Mayolas aux membres des différents staff techniques des Diables rouges. Les footballeurs congolais ont un challenge important en 2020, a-t-il rappelé. Le Congo disputera, en effet, les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 puis poursuivra celles de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) chez les seniors sans oublier le Championnat d'Afrique des nations auquel participera l'équipe A'. Les sélections des U-17 et U-20 sont respectivement engagées aux éliminatoires de la CAN 2021

au Maroc et en Mauritanie. Les dames, quant à elles, auront deux doubles confrontations face à l'Angola en U-20 et en seniors. « Nous commençons, dans quelques jours, une année qui est très importante pour nous, nous devons nous battre pour placer la majorité de nos équipes à des phases finales de la CAN en 2021 », a-t-il précisé.

Jean Guy Blaise Mayolas a rappelé à ceux qui composent l'ossature des staff techniques des Diables rouges qu'arriver en équipe nationale est un honneur et une fierté. Les personnes qui ont été choisies devraient, selon lui, travailler pour redorer le blason du football congolais malade. « Le chef de l'Etat nous a reçus en audience, il y a quelques jours. Il nous disait que le football congolais est mort. C'est le terme que le président de la République a utilisé. Il faut maintenant que nous prenions le taureau par les cornes », a-t-il souhaité. Il a aussi insisté sur la catégorisation des sélections qui, selon lui, est l'une des causes de la contre-performance des Diables rouges. « Si les choses ont été bien faites, un joueur qui n'a jamais joué en U-17 ne peut pas se retrouver en équipe A

ou en équipe U-20 ou U-23. Ce que nous constatons chez nous, il n'y a pas le suivi de la catégorisation de ces joueurs », a fait remarquer le président de la Fécofoot.

Le staff technique des équipes jeunes, a-t-il recommandé, devrait orienter aussi sa vision à l'extérieur où le Congo dispose, d'après lui, de beaucoup de joueurs talentueux dans les catégories U-17 et U-20 qui peuvent prêter main forte à l'équipe. Jean Guy Blaise Mayolas a, enfin, interpellé les sélectionneurs sur le respect des couleurs de l'équipe nationale et l'utilisation des équipements.

Pour sa part, Barthélémy Ngatsono, au nom du collectif des entraîneurs, a assuré : « Pour l'année 2020, nous allons tous mettre nos intelligences pour que nous essayions un peu de relever ce défi parce que nous savons aussi que pour votre mandat, vous avez besoin des résultats et c'est nous qui devons les produire à travers cette confiance que vous avez placée en nous. Nous avons une lourde mission mais dans la communication, dans l'unité, dans l'harmonie, nous devons travailler ensemble. La tâche est vraiment difficile mais si nous sommes unis, je

crois que nous pouvons relever ce défi ».

Le staff technique des Diables rouges

Les Diables rouges A : Valdo Candido (sélectionneur), Barthélémy Ngatsono (entraîneur adjoint), Joao Sergio Pires Louro (entraîneur des gardiens), Diarra Fodie (préparateur physique), Jacques Ngouonimba Goulou (médecin), Joste Lounou (kiné), Amine Rick-ô nel Bemba Essoumba (intendant), officier médias : Emmanuel Kaba.

En complément de l'équipe du Championnat d'Afrique des nations: Narcisse Bakoua (entraîneur des gardiens), Régis Epelé (préparateur physique), Jean Pierre Elenga Okandzé (médecin), Eric Martial Edgar Malonha Oheko (intendant), Jean Rufin Loemba (chargé des médias).

Les Diables rouges dames : Jacques Ontsira (coordonnateur technique), Berjona Aymiphe Joriane Mbemba (sélectionneur principal), Ella Carmelle Bayeni Loukombo (entraîneur adjoint), Pascal Mountaro (entraîneur des gardiens), Grégoire Eboué (médecin), Marie Clémence

Oniangué Okama (kiné), Nicolas Kizari (intendant), Jean Rufin Loemba (chargé des médias).

Diables rouges U-20 : Clément Massamba (sélectionneur), Roger Nianga (entraîneur adjoint), Jean François Nguédi (entraîneur des gardiens), Auguste Ndoki (médecin), Raymond Miaka (kiné), Aimé Bopiell Debé (intendant), Jean Rufin Loemba (chargé des médias).

Diables rouges U-17 : Valdo Candido (sélectionneur), Basile Ekariki (entraîneur adjoint), Jean Pierre Kalana (entraîneur des gardiens), Antoine Eric Moukouyou (préparateur physique), Armel Nkoua (Kiné), Régis Ibara Ebovi (intendant), Emmanuel Kaba (chargé des médias).

Le staff des Diables rouges U-23 sera connu après le Championnat d'Afrique des nations (Chan), a indiqué la Fécofoot, d'autant plus que Cyril Donga, promu sélectionneur, est en même temps l'adjoint de Barthélémy Ngatsono. Dès sa prise de fonctions, il sera remplacé par quelqu'un d'autre en tant qu'adjoint de l'équipe Chan.

James Golden Eloué



Groupement d'Intérêt Economique pour
Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA
G I E - S C E V N

PROJET APPUI AU GIE-SCEVN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 04-19/PI/VN

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION DU GIE-SCEVN

Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables de la République Centrafricaine et de la République du Congo (GIE-SCEVN) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), via la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour le projet « Appui au GIE-SCEVN », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de renforcement de capacité des agents du GIE-SCEVN.

Les services du candidat auront pour objet la mise en œuvre des modules de formations (i) dans le domaine managérial, (ii) dans les métiers de la navigation fluviale, (iii) en hydrographie, (iv) en HSQE; (v) en assistantat de direction, (vi) en gestion de stocks, (vii) en finances et comptabilité et (viii) en ressources humaines.

Le GIE-SCEVN invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) s'adresse aux cabinets spécialisés dans le domaine de la formation et du renforcement de la capacité des professionnels.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en groupement. Si un candi-

dat (y compris le membre d'un groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le candidat est constitué en groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

-une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

Ou

-une lettre d'intention de constituer un groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme sous-traitants.

Les références et qualifications des sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures. L'adjudicataire sera retenu suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

Les candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- de l'ampleur des marchés ;
- de la nature des services (formation) ;

-du domaine et de l'expertise technique : justifier d'au moins trois (3) références datant chacune de moins de cinq (5) ans pour chacun des critères ci-après :

- élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation dans une structure d'au moins 100 agents ;
- réalisation d'actions de formation : séminaires et ateliers, formation-action, formation « sur le terrain », voyages d'études, élaboration de manuels de formation, etc. ;
- suivi et évaluation des actions de formation ;
- fourniture de services de consultant en Afrique subsaharienne, avec le français comme langue de travail.

Le GIE-SCEVN dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions (DDP) pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt en six (6) exemplaires doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21/01/2020 à 10H00 (Heure de Brazzaville) :

GIE-SCEVN (sis dans l'enceinte du Port de Brazzaville)
BP 179, Brazzaville, République du Congo

Tél. (+242) 06 674 01 20 / 06 668 64 32

E-mail : dekalex2002@gmail.com / nge2015@yahoo.fr

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux jours et heures suivantes : du lundi au vendredi de 8H00 à 15H00.

FÉLIX TSHISEKEDI DEVANT LE CONGRÈS

« Pour un grand Congo, il faut une grande ambition »

Deux heures trente-quatre minutes chrono. Ainsi aura duré le discours magistral du chef de l'Etat, le premier de son quinquennat, prononcé le 13 novembre, devant les deux chambres du parlement.

S'acquittant du devoir de redevabilité que lui impose l'article 77 de la Constitution, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a dressé l'état de la nation, dix mois et vingt jours après son investiture. Dans un hémicycle du Palais du peuple bondée et sous les vivats d'une assistance hystérique visiblement acquise à sa cause, le président de la République a su tirer son épingle du jeu dans ce qui avait tout l'air d'un grand oral.

Des grandes annonces assorties des engagements et promesses fermes, il en a été abondamment question dans son propos, à l'image de la volonté clairement affichée d'en finir avec la horde des forces négatives qui insécurisent l'est de la République démocratique du Congo (RDC). « *Je ne serai pas en paix avec moi-même tant que le Nord-Kivu et les autres provinces, actuellement meurtries, ne seront pas totalement pacifiés* », a déclaré le cinquième président du Congo indépendant, plus que jamais déterminé à restaurer l'autorité de l'Etat dans ce coin du pays. Avec des mots justes et bien à propos, il a tenu, d'emblée, à louer le savoir-faire des Fardc qui, nonobstant la guerre asymétrique qui leur est imposée par l'ennemi, sont parvenues à démanteler la quasi-totalité des sanctuaires du CNRD et des ADF MTM dans le Grand Nord, jusqu'à capturer plusieurs de leurs combattants et leaders politiques. Un changement de stratégie militaire payante qui, a-t-il dit, procède d'une série de mesures courageuses dont l'installation d'un état-major avancé à Beni et le changement du commandement de la zone opérationnelle avec la permutation de onze mille militaires présents à ce poste.

« *Tous les moyens ont été mis en œuvre pour vaincre l'ennemi* », dixit Félix Tshisekedi qui en appelle, par ailleurs, à la responsabilité des députés et sénateurs du Nord-Kivu invités à collaborer avec les Fardc afin de mettre hors d'état de nuire le groupe résiduel des terroristes en divagation.

Pour un Congo uni et fort

Au moment où les Fardc se retrouvent au front à Beni, dans le Nord-Kivu et dans les montagnes et plateaux de Minembwe dans le Sud-Kivu, Félix Tshisekedi a exhorté ses compatriotes à transcender leurs clivages politiques pour regarder désormais dans la même direction. Saluant la mémoire de tous ceux qui ont porté le Congo dans ce qu'il a de noble par l'éveil de la conscience collective, le président de la République entend voir ses compatriotes franchir, dans un élan de sursaut patriotique et de communion parfaite, les rivages de leur destin. « *Nous honorons un Congo réconcilié. Notre Nation*

ne sera plus un Congo de la division, de la haine ou du tribalisme », a martelé le chef de l'Etat, défenseur acharné d'un « *Congo uni et fort dans sa diversité culturelle et son attachement à la mère patrie* ».

Sur ce registre de requalification, ou mieux, de remodelage de la RDC selon sa vision de développement, Félix Tshisekedi s'est voulu rassurant quant à l'avenir de la coalition au pouvoir. Les soubresauts relevés ces derniers temps entre les parties prenantes (Front commun pour le Congo-Cap pour le changement) sont, de son avis, « *inhérents à toute nouvelle expé-*



Le Chef de l'Etat prononçant son discours devant le Congrès

rience politique ». D'où son appel à la transcendance, au dépassement des uns et des autres car, au finish, tout doit concourir, au-delà des clivages politiques, à la réussite d'une vision commune consistant « *à bâtir un Congo fort, prospère et stable au cœur de l'Afrique* ». Le clin d'œil fait, au passage, à l'opposition qu'il exhorte à désigner son porte-parole pour être en phase avec l'article 8 de la Constitution, participe également du rêve partagé d'un « *Congo pour tous dans lequel chacun mérite sa place* ». Sans ambages ni circonlocutions, il a déroulé : « *Je voudrais saluer ici mes frères de l'opposition qui jouissent pleinement de leurs libertés de manifester et de s'exprimer. Leurs critiques constructives nous seront toujours utiles pour nous permettre de réajuster notre action politique en faveur du peuple* ». C'était tout dire.

Relever le défi social

Attendu sur des questions éminemment sociales, Félix Tshisekedi s'y est longuement appesanti. A l'intention des jeunes dont il connaît à cœur les besoins et les difficultés, il a annoncé la mise en place, l'année prochaine, des structures du Fonds spécial pour l'emploi et l'entrepreneuriat, mais aussi, l'installation - via le ministère de la Formation professionnelle, arts et métiers - des brigades agricoles dans les cent trente-deux centres

de production agricole disséminés à travers le pays.

Pour relever le défi social, le nouveau gouvernement s'est inscrit dans un processus de changement de la politique budgétaire avec, à la clé, un redéploiement des dépenses publiques. La gratuité de l'éducation de base, la poursuite du programme social de cent jours ainsi que l'introduction du financement du déficit par les bons du Trésor s'intègrent dans cette dynamique visant l'assainissement de l'environnement budgétaire. Dans ce cadre, l'augmentation durable des recettes publiques qui passe notamment par l'éradication de la

fraude et l'évasion fiscale est requise. A ce sujet, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est engagé à mener une lutte acharnée contre la corruption et le coulage des recettes soutenue par un train de mesures appropriées. Numériser et digitaliser toutes les opérations en matière de mobilisation de recettes ; élargir l'assiette fiscale en ramenant tout ce qui est dans le secteur informel dans le secteur formel ; réorganiser le système bancaire à travers le pays pour que tous les paiements dus à l'Etat passent par les banques commerciales ; créer une connexion entre les banques commerciales, la Poste et la Caisse générale d'épargne du Congo ; créer une Autorité nationale des revenus (une forme de guichet unique permettant le prélèvement d'impôts et taxes de toutes les régies financières) ; améliorer la gouvernance dans le secteur extractif, etc., autant de pistes qui, à l'en croire, sont susceptibles d'aider le pays à réaliser le budget de dix milliards de dollars en 2020. « *Pour un grand Congo, il faut une grande ambition* », a-t-il déclaré comme pour rabattre le caquet aux incrédules pour qui cette loi de finances en instance de promulgation est tout simplement utopique, voire surréaliste.

Combattre la corruption

Plus loin, le chef de l'Etat a promis de démanteler tous les réseaux de

prédation et de fraudes massives qui occasionnent des détournements et des manques à gagner au Trésor public. Toujours fidèle à son sempiternel crédo d'amélioration du climat des affaires, il a annoncé, séance tenante, la suppression immédiate de toutes les barrières sur toutes les routes d'intérêt national ainsi que sur celles de desserte agricole. Et d'annoncer, dans la foulée, la création prochaine d'une cellule du climat des affaires. Autre annonce-phare : l'accès équitable à la justice - en tant qu'un des leviers d'amélioration du climat des affaires - de toutes les catégories sociales, riches comme pauvres. Ceci,

« *de toute la légitimité nécessaire pour s'atteler à la tâche de développement de leurs entités* ». De la même manière, il a soumis à la critique constructive, le choix d'un possible second tour de l'élection présidentielle « *de manière à ce que le vainqueur puisse être revêtu de la légitimité suffisante pour appliquer sa vision, partant d'une posture de rassemblement et être comptable devant le peuple* ».

Quid de la double nationalité?

A cette série de questionnements s'ajoute la problématique récurrente de la double nationalité pour laquelle il attend des réflexions approfondies pour permettre de résoudre définitivement cette question et permettre au pays de s'adapter à l'évolution du monde. Et à propos de la Constitution du 18 février 2006 en passe de totaliser quatorze ans depuis sa promulgation, Félix Tshisekedi, s'est montré intransigeant : « *Que personne ne touche aux dispositions intangibles ou verrouillées* ».

Enfin, égrenant ses nombreuses réalisations dans le cadre du programme d'urgence dit des cent jours exécuté sous la conduite des services de la présidence de la République jusqu'en novembre dernier (il comprenait quatre cent vingt-cinq projets disséminés dans tout le pays pour un coût évalué à quatre cent quatre-vingt-douze millions de dollars avec un décaissement de près de 70 %), Félix Tshisekedi a indiqué que le nouveau gouvernement procède actuellement à l'évaluation de son exécution et devrait fournir ses conclusions incessamment. Convaincu que les Congolais qu'il considère comme « *un peuple de bâtisseurs avec une capacité de résister aux catastrophes et de rester debout face à l'adversité* » sont capables de vaincre la pauvreté, il les a exhortés à imaginer le modèle d'exploitation de leurs ressources potentielles et de leur transformation rationnelle. Il s'est imposé l'objectif, en synergie avec la population, d'en finir avec le paradoxe d'un pays riche à la population pauvre. « *Il n'y a pas de fatalité. Nous pouvons vaincre la pauvreté et nous la vaincrons* », a-t-il lancé. Toute une profession de foi émanant du premier d'entre les Congolais, plus que jamais décidé à faire bouger les lignes, par la foi et la force de ses convictions.

Concluant son adresse par un verset biblique 1 Corinthiens 10 : 13, le Chef de l'Etat a décrété 2020, « *l'année de l'action* », ou mieux, « *l'année du combat contre la pauvreté, l'année de la renaissance, l'année de la paix, l'année de la justice pour tous* ».

Alain Diasso

ADRESSE DU CHEF DE L'ÉTAT DEVANT LE CONGRÈS

Félix Tshisekedi appelé à faire la mise à jour des dossiers de corruption

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, regrette qu'il n'y ait « aucune procédure aujourd'hui qui peut faciliter la levée des immunités de certains députés provinciaux et sénateurs cités dans la corruption »



Jean-Claude Katende/R.O

« Nous aurions souhaité que le président de la République, avant d'intervenir sur la question de la corruption, s'informe d'abord auprès du procureur pour savoir l'évolution des dossiers de corruption. Il doit obligatoirement faire la mise à jour de cesdits dossiers de la corruption, car il n'y a aucune procédure aujourd'hui qui peut faciliter la levée des immunités de certains députés provinciaux et sénateurs

En réaction au discours du chef de l'État tenu le 13 décembre devant les deux chambres du parlement réunies en congrès, Jean-Claude Katende est revenu sur certaines antivaleurs qui gangrèneraient, selon lui, la vie de la nation. Ce juriste s'est spécialement appesanti sur la corruption contre laquelle il dit livrer une lutte acharnée.

L'activiste des droits de l'homme a spécifiquement appelé le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à mettre à jour des dossiers de corruption. Dans cette exhortation, il pointe notamment les élections sénatoriales et la Cour constitutionnelle.

cités dans la corruption », a souligné Jean-Claude Katende.

Le président de l'Asadho a invité, par ailleurs, le chef de l'État à préciser également sa vision en ce qui concerne la corruption. Pour Jean-Claude Katende, il y a des confusions et zones d'ombre sur ses promesses faites s'agissant de la création de l'agence de lutte contre la corruption et d'une institution judiciaire dans ce volet. Cet appel de Jean-Claude Katende entre dans le cadre de ses actions menées contre ce fléau depuis le pouvoir de Joseph Kabila. A côté de la corruption, le président de l'Asadho fustige également le détournement des deniers publics. Ses différentes interventions en vue d'obtenir une enquête dans le cadre du détournement des quinze millions de dollars versés au Trésor public par les pétroliers font également partie de cette vision qu'il soutient.

Lucien Dianzenza

EDUCATION

Le cardinal Fridolin Ambongo exhorte à la prise en charge immédiate des enseignants non payés

Encourageant le président de la République, Félix Tshisekedi, à matérialiser toutes ses ambitions déclarées, particulièrement la gratuité de l'enseignement de base, l'archevêque de la ville de Kinshasa invite les autorités du pays à ne pas attendre le mois de février prochain pour le paiement des salaires dus aux enseignants.

Le cardinal Fridolin Ambongo voudrait voir tous les enseignants non payés recevoir effectivement leurs salaires mensuels. « Pour nous, c'est une grande préoccupation », a-t-il dit, le 13 décembre, réagissant au discours du chef de l'État devant les députés et sénateurs réunis en congrès. « On ne doit pas attendre le mois de février ou mars, pour les prendre en charge », a-t-il conseillé, ajoutant qu'il s'agit des pères et de mères de familles. Il a assuré, par ailleurs, de travailler avec le président de la République « pour que cette solution soit trouvée le plus vite possible ».

Rappelons que le chef de l'État a affirmé, dans le cadre de la gratuité de l'enseignement de base et pour mettre fin à la prise en charge des enseignants par les

parents, avoir instruit le gouvernement, depuis septembre dernier, pour réajuster les rémunérations du personnel enseignant ainsi que des frais de fonctionnement des écoles et bureaux gestionnaires. Il a également fait savoir que son cabinet est engagé dans les pourparlers avec les gestionnaires des écoles conventionnées catholiques et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, « pour apporter des réponses idoines à la prise en charge des enseignants non payés et les nouvelles unités ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures scolaires ». Sur les 132 617 enseignants non payés, à en croire le président de la République, le gouvernement a pris en charge, depuis septembre, de 34 740 d'entre eux dans le secteur du primaire et les 97 877 enseignants non payés de la maternelle, du secondaire et des bureaux gestionnaires sont programmés pour le premier trimestre 2020. Félix Tshisekedi a aussi promis la prise en charge des nouvelles unités, après leur identification, au courant du deuxième trimestre de l'année prochaine.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe écrase Sanga Balende

Auréolés par une belle victoire face à Zesco Utd à Ndola, en Zambie, lors de la deuxième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions, les Corbeaux de Lubumbashi ont été intraitables à domicile face aux Anges et Saints du Kasai oriental qu'ils ont battus 6-1, le 12 décembre, en championnat national.



Vue d'un match entre Mazembe et Lupopo au championnat national

Le match comptait pour la sixième journée de la compétition. Jackson Muleka a rapidement mis les « Badianguena » sur orbite à la 4e mn en ouvrant le score. L'Ivoirien Christian Koffi Kouamé a marqué le deuxième but à la 20e mn, puis encore lui, Jackson Muleka a signé son doublé à la 22e mn pour le troisième but, avant de céder sa place à Patou Kabangu, car pas totalement rétabli après le match contre Zesco Utd. Matafadi Mazewu, sur penalty, a réduit l'écart pour Sanga Balende à la 26e mn. L'expérimenté Patou Kabangu, qui affiche une forme éblouissante

depuis peu, a marqué le quatrième but d'une frappe limpide à la 65e mn. Comme Jackson Muleka, Isaac Tshibangu a signé un doublé à la 82e et à la 89e mn. Avec ce score, le TP Mazembe est plus que jamais ogre dans cette vingt-cinquième édition du championnat national de football, totalisant trente-deux points glanés au terme de douze matches. V.Club est deuxième avec vingt-huit points, suivie de la Jeunesse sportive Groupe Bazano (vingt-huit points), du Daring Club Motema Pembe (vingt-cinq points), du FC Lubumbashi Sport (vingt et un points). Le FC Saint Eloi

Lupopo de Lubumbashi occupe la sixième position avec vingt points, devant AS Maniema (dix-neuf points), le FC Renaissance du Congo (dix-neuf points) et le Racing club de Kinshasa (dix-neuf points). L'Académie club Rangers clôture le top 10 du classement avec dix-huit points. Ensuite, viennent le CS Don Bosco (seize points), AS Simba (quinze points), SM Sanga Balende (neuf points), OC Bukavu Dawa (neuf points), AS Nyuki (huit points) et AS Dauphin noir huit points.

Martin Engimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble Les Manguiers (Milla), Brazzaville République du Congo.

Horaires d'ouverture: 20h00 - 22h00 (du mardi au dimanche)

HUMEUR

Gare aux folles dépenses pour des jouets !

Cette alerte est une réalité, car le constat se fait au cours des dernières semaines avant les fêtes de Noël et de fin d'année. Certains parents se livrent à des dépenses démesurées pour l'achat des jouets. Après, ce sont des lamentations sur leur cherté.

Et pourtant, personne ne leur impose des dépenses onéreuses, encore moins les tout petits qui ont simplement besoin des jouets qu'importe leurs prix. Ce sont des parents eux-mêmes qui se plaisent à cela.

Pour les psychologues, en l'occurrence Jean William Fritz Piaget dans sa théorie de la psychologie du développement, des jouets sont des objets dont la fonction principale est de permettre le jeu. Et les enfants les utilisent pour découvrir leur identité, aider leur corps à grandir, connaître les causes et les effets d'une action, etc. En réalité, les jouets aident les enfants à façonner leur psychisme.

Cependant, il y a des parents qui peuvent dépenser 50 000 FCFA pour le jouet d'un enfant de 2 ans, combien même ce dernier ne saura pas le manipuler et n'aura pas une relation d'affection artificielle avec l'objet. C'est une chose de trop qui ne rentre pas dans son « paysage psychique ». Les parents auront perdu de l'argent pour rien. Alors, si ces parents ont trois enfants, des dépenses supplémentaires vont naître.

« Ah ! Les temps sont durs, mes enfants resteront sans jouets, quelques habits neufs suffiront », disent certains. Chose bizarre, les mêmes feront le contraire de ce qu'ils disent. On les verra, accompagnés des enfants, dans des commerces pour leur offrir de nombreux cadeaux très chers. Parmi ces enfants gâtés pour la circonstance, certains n'ont même pas un manuel scolaire qui coûte moins de 5 000 FCFA, les parents évoquant toujours les difficultés financières. Allez-y comprendre ! Simplifions-nous la tâche en respectant notre bourse que d'opter pour le suivisme à tout prix.

Faustin Akono

CONSOLIDATION DU VIVRE ENSEMBLE

Un débat a porté sur les concepts dialogue et cohésion nationale

Une conférence sur les deux notions, animée par Christian Dzinga Boubanga, directeur de cabinet du secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, a été récemment organisée à Pointe-Noire par le Cercle de réflexion énergie républicaine, que coordonne Richard Poungha.



La tribune officielle lors de la conférence./Adiac

Christian Dzinga Boubanga a rappelé que le dialogue fait partie dans la culture africaine comme instance et mode de règlement consensuel des problèmes de la cité. Parlant du cas du Congo, il a édifié l'auditoire sur le rôle du dialogue en vue du règlement des crises diverses qui peuvent subvenir, indiquant qu'il ne se limite plus exclusivement aux questions d'ordre politique mais aborde aussi d'autres grandes questions sociales qui préoccupent chaque jour le quotidien des Congolais. « Contrairement aux mauvaises langues, le Conseil national du dialogue n'est pas un fourre tout, c'est une institution

« Contrairement aux mauvaises langues, le Conseil national du dialogue n'est pas un fourre tout, c'est une institution de la République parmi tant d'autres. Aujourd'hui le dialogue est obligatoire parce qu'il constitue une exigence constitutionnelle »,

de la République parmi tant d'autres. Aujourd'hui le dialogue est obligatoire parce qu'il constitue une exigence constitutionnelle », a-t-il rappelé.

Pour sa part, Richard Poungha a souhaité que pour mieux garantir le vivre ensemble, renforcer la cohésion nationale et poser efficacement les jalons de l'émergence du Congo, il serait mieux d'encourager l'existence de véritables cadres ou espaces d'exhortation et d'exorcisme des différents maux qui plombent le Congo dans sa marche vers un développement harmonieux.

Séverin Ibara

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Les agents demandent l'amélioration de leur statut social

L'assemblée générale du personnel du centre hospitalier, affilié à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), a pris fin, le 13 décembre, par de nombreuses décisions visant une meilleure prise en compte des agents.

Dirigée par Raymond Kiminou, secrétaire général de la CSTC de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, la réunion a permis d'informer les syndiqués des négociations en cours avec la hiérarchie mais aussi avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), et de restituer les activités menées courant le quatrième trimestre de l'année en cours, à savoir le séminaire de formation des responsables syndicaux, la descente d'une équipe de



Les responsables du bureau syndical CSTC de l'hôpital Adolphe -Sicé/Adiac

quatre membres à la direction départementale de la CNSS. Ainsi, les travailleurs ont été informés des séances de travail avec les responsables de la CNSS qui les ont rassurés que cet hôpital est bel et bien

répertorié dans leur registre sauf que les agents n'ont pas encore de numéros matricules individuels. Cette question a suscité de vives discussions sanctionnées par de nombreuses décisions visant à re-

voir le statut des agents et à améliorer leurs conditions. Ainsi, les travailleurs ont décidé que les cotisations prélevées par la CNSS leur soient restituées tant que chaque agent n'aura pas son compte

individuel et ont exigé d'obtenir, avant la fin de l'année, ces numéros matricules. Ils ont également demandé que soit pris en compte le protocole d'accord avant janvier 2020; le paiement des quatre mois de salaires mais aussi la présentation du produit de la Banque postale du Congo aux travailleurs à cause des prélèvements abusifs effectués sur les salaires; le paiement régulier des salaires des agents et la prise en charge à 100 % de leurs problèmes de santé ainsi que ceux de leur famille. Le cahier des charges ainsi adopté sera présentée à la hiérarchie de l'hôpital mais aussi aux différentes autorités et responsables de la place pour que ces travailleurs ne soient nullement lésés.

H.B.M

COOPÉRATION

Un ambassadeur itinérant américain reçu par le président Denis Sassou N'Gusso

Le chef de l'Etat congolais s'est entretenu, le 13 décembre à Brazzaville, avec John Cotton Richmond, en charge de la question de traite sur les humains.

L'ambassadeur itinérant des Etats-Unis d'Amérique a souligné, à l'issue de l'audience, la mobilisation de la communauté internationale contre le trafic des êtres humains, poursuivant que plusieurs pays, parmi lesquels le Congo, ont adopté des lois en la matière.

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd P. Haskell, a indiqué que « le Congo a fait des progrès ces dernières années dans la lutte contre la traite des êtres humains. Le but de cette rencontre est de travailler davantage en partenariat pour formuler et mettre en œuvre des stratégies efficaces de lutte contre ce fléau ».

Notons qu'en 2000, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté un texte visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

La Rédaction

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

(Ligue 2/18^e journée)

Après cent huit jours d'attente, Bevic Moussiti Oko a retrouvé le chemin des filets. L'attaquant du Mans, qui n'avait plus marqué depuis le 27 août (en Coupe de la Ligue, son unique but en L1 datant du 27 juillet...), a pourtant connu une entame délicate avec une grosse occasion gâchée à la 19^e, puis un carton jaune à la 21^e pour une prise de bec avec Renault. Mais l'ancien Havrais n'a pas courbé l'échine et n'a jamais rechigné au combat, provoquant l'avertissement de Ba à la 50^e. Puis en égalisant, d'un plat du pied gauche, sur un service de Duponchelle (2-2, 78^e). C'est encore lui qui s'arrache pour dévier de la tête un long dégagement dans la course de Créhin pour le 3-2 (85^e).

Ce succès permet aux Manceaux, 18^e et relégués, de creuser un écart de 7 points sur Orléans, la lanterne rouge, et de revenir à égalité de points (17) avec Niort, le premier non



Bevic Moussiti Oko célèbre son deuxième but de la saison avec ses coéquipiers (crédits photo Leo Gibeau/lemansfc.fr)

relégué.

Sans Fernand Mayembo, suspendu, Le Havre chute à Clermont (1-2). Alan Dzabana est entré à la 75^e, alors que le score était acquis.

Grenoble prend un point à Sochaux (1-1). Sans Yves Pambou, non retenu.

Première défaite de l'ère Dupraz pour Caen, battu à Rodez (1-2). Prince Oniangué, devant la défense, a livré une prestation de petite facture. Kélian Nsona est entré à la 62^e, au sein d'une équipe normande insipide. Pas un cadeau pour l'attaquant de 17 ans.

Herman Moussaki était laissé à disposition de la

réserve. Durel Avounou, légèrement touché au genou, prend son mal en patience.

Sans Mons Bassouamina et Ryan Bidounga, blessés, Nancy bat Châteauroux (2-1).

En déplacement à Charlety, Niort s'incline face à Chambly (2-3). Sur l'ouverture du score picarde, Bryan Passi est trop facilement éliminé par Delos (13^e).

Guingamp (Poaty) accueillera Troyes (Tchimbembé) lundi soir.

Mayembo suspendu, Oniangué titulaire, Dzabana sur le banc? (18^e journée)

Fernand Mayembo est suspendu pour le match du Havre à Clermont. Titulaire et buteur face au Mans, le 3 décembre, devrait débiter sur le banc.

Yves Pambou n'est pas dans le groupe de Grenoble, attendu à Sochaux.

Long déplacement pour Caen à Rodez avec lequel seul Prince Oniangué au coup d'envoi. Kélian Nsona débutera probablement sur le banc. Herman Moussaki, laissé à disposition de la réserve, quitte l'infirmerie. Durel Avounou, légèrement touché au genou, n'est pas dans le groupe. Duel rouge et jaune entre Le Mans et Orléans. Bevic Moussiti Oko est annoncé titulaire.

Mons Bassouamina et Ryan Bidounga sont à l'infirmerie. Et donc forfaits pour Nancy-Châteauroux. Niort et Bryan Passi se déplacent à Charlety pour y affronter...Chambly.

Guingamp (Poaty) accueillera Troyes (Tchimbembé) lundi soir.

Camille Delourme

RÉFLEXION

La grande aventure des tourbières

Alors que le film de Yamina Benguigui sur « Le dernier poumon du monde », autrement dit le puissant fleuve Congo, commence, via les antennes de la télévision mondiale Canal +, une carrière qui s'annonce aussi riche que durable, la protection des tourbières dans cette partie de la Terre s'impose de façon claire comme un devoir planétaire. D'elle, en effet, dépend la qualité de l'air que nous respirons et donc notre propre existence puisque la libération accidentelle ou volontaire du gaz carbone, stocké dans les marais qui occupent de vastes étendues dans cette partie du Bassin du Congo, provoquerait inévitablement une détérioration à coup sûr mortelle de l'atmosphère.

Comme nous l'avons souligné dans l'éditorial qui a salué, mercredi dernier, la première diffusion de ce film sur les antennes de Canal SAT, la vertu principale de ce film est son humanité. C'est-à-dire le lien qu'il établit entre la nature et l'homme puisque le destin de l'être humain dépend aujourd'hui très directement de sa capacité à protéger son environnement. Une protection qui n'a rien de théorique, d'artificiel, de poétique mais qui dépend en réalité de chacune

des personnes vivant dans ces zones isolées, d'un accès difficile.

Si, partout dans le monde où sont positionnées des tourbières naturelles, c'est-à-dire à proximité immédiate des grands fleuves, l'homme s'investit pour les protéger, en interdisant la destruction totale ou partielle, préserver les vastes espaces qu'elles occupent, un pas décisif sera franchi pour la défense de l'environnement. Certes, cela ne résoudra pas le problème vital que posent à l'homme moderne la sur-industrialisation, la sur-urbanisation, la déforestation et les autres excès qui menacent sa survie, mais cela protégera effectivement les poumons qui lui permettent de respirer.

Ce que démontre, dans ce cadre, le film de Yamina Benguigui, c'est que les Congolais eux-mêmes, du haut en bas de l'échelle sociale, ont conscience aujourd'hui de la responsabilité qui est la leur dans la protection de la nature encore intacte qui les entoure. Les propos recueillis sur le terrain, dans les villages, dans les familles ou dans les lieux où sont formées les nouvelles générations le démontrent de façon claire. De même que l'engagement des plus hautes auto-

rités de l'Etat avec la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui a précisément pour vocation de protéger la nature en général, le fleuve en particulier.

Dans le moment où, sur les cinq continents que compte notre Terre, un puissant mouvement populaire se dessine en faveur de l'écologie, la protection des tourbières s'impose comme un symbole fort de l'engagement de l'homme en faveur de la nature. Elle n'interdit évidemment pas la mise en valeur des ressources naturelles qui les entourent, mais elle permet de l'encadrer, donc d'en prévenir les effets négatifs. Et si, partout dans le monde, la même vigilance s'impose, un pas décisif sera franchi sur la voie éminemment stratégique de la protection de l'environnement.

Tel est bien le message subliminal qu'envoie le film « Le dernier poumon du monde » qui sera diffusé à partir du mois de janvier dans les salles de cinéma de dix pays africains. Un message aussi puissant que réaliste adressé à tous les peuples du monde qui, soyons en certains, sera reçu, entendu, écouté.

Jean-Paul Pigasse